

Saint-Jean-sur-Richelieu

Dossier de planification en matière de culture, de
récréation et de tourisme

Rapport final

Février 2004

Notre dossier : G0633

1385, avenue Laurier, bureau 201
Montréal (Québec)
H2J 1H6



Téléphone : (514) 527-3300
Télécopieur : (514) 527-3333
Courriel : ggbb@ggbb.net

TABLE DES MATIÈRES

1. Sommaire	3
2. Introduction	11
2.1 Liminaire 11	
2.2 Rappel des objectifs du mandat, du contexte et des attentes du mandant.....	12
2.3 Le cadre d'analyse.....	13
2.3.1 Le positionnement	13
2.3.2 La desserte	14
2.4 Contenu du rapport	14
3. Portraits de l'offre	15
3.1 Description sommaire de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu	15
3.1.1 L'environnement socio-économique québécois	15
3.1.2 Description générale et localisation dans la MRC Haut-Richelieu.....	17
3.1.3 Bref rappel historique.....	18
3.1.4 Principales caractéristiques socio-démographiques	19
3.2 Portrait de la fonction récréative.....	22
3.2.1 Les composantes de l'offre récréative	22
3.2.2 Inventaire des équipements, des activités et de l'achalandage (par ss-secteur)	23
3.2.3 Portrait synthèse de la fonction récréative	29
3.3 Portrait de la fonction culturelle	30
3.3.1 Les composantes de l'offre culturelle	30
3.3.2 Inventaire des équipements, des activités et de l'achalandage.....	30
3.3.3 Portrait synthèse de la fonction culturelle	39
3.4 Portrait de la fonction touristique.....	40
3.4.1 Les composantes de l'offre touristique.....	40
3.4.2 Les équipements, les activités et l'achalandage	40
3.4.3 Portrait synthèse et positionnement face à l'offre touristique des territoires voisins	47
4. Le positionnement souhaitable	48
4.1 S'adapter à la nouvelle donne	48
4.2 La vision: ce que sera Saint-Jean-sur-Richelieu dans 25 ans	48
4.3 Comment effectuer cette transformation	49
4.3.1 Le concept : Saint-Jean-sur-Richelieu, carrefour patrimonial du bassin du Richelieu à l'horizon 2009.....	50
4.3.2 Les mécanismes incitatifs et réglementaires.....	53
4.3.3 La dynamisation de l'offre culturelle et récréative	53
4.3.4 Associer le tourisme à la mise en valeur de Saint-Jean-sur-Richelieu	54

ANNEXES :

TABLEAU DESCRIPTIF DE L'OFFRE RÉCRÉATIVE
ARGUMENTAIRE ENTOURANT LES PROPOSITIONS DE PRIORITÉS D'INTERVENTION

1. **SOMMAIRE**

Le Groupe Gauthier, Biancamano, Bolduc a produit cette analyse en matière de culture, de récréation et de tourisme afin d'assister la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu dans la confection de son plan stratégique de développement et de préparer adéquatement la discussion des intervenants sur ces thèmes.

Compte-tenu des objectifs poursuivis et des moyens disponibles, nous avons adopté une méthodologie d'analyse essentiellement basée sur la revue de la documentation existante et sur la consultation des intervenants municipaux. Notre analyse propose quelques éléments de réponse à deux questions fondamentales :

- ❑ quel est le **positionnement souhaitable** de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu par rapport aux thèmes que sont la récréation, la culture et le tourisme,
- ❑ comment se qualifie la **desserte** de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu par rapport à ces mêmes thèmes.

Pour l'essentiel, ces éléments de réponse reposent sur les propositions suivantes :

- ❑ Le positionnement souhaitable de la ville doit reposer sur l'expression de l'authenticité culturelle et géographique de Saint-Jean-sur-Richelieu, laquelle possède des richesses significatives.
- ❑ L'évolution de la desserte en espaces culturels, récréatifs et touristiques doit reposer sur un nouveau rapport au territoire, axé sur la valorisation de nos ressources naturelles pour le bénéfice des collectivités actuelles et à venir.

PORTRAIT ET DIAGNOSTIC DES SECTEURS RÉCRÉATIF, CULTUREL ET TOURISTIQUE

Un passé glorieux, une ressource incontournable. Le parcours plusieurs fois centenaire de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu est exceptionnel à plusieurs égards. Les événements qui s'y sont déroulés confèrent à la ville une importance semblable à celle de la ville de Québec. Les éléments du patrimoine bâti y sont moins imposants mais sont tout aussi significatifs. Plusieurs intervenants de la collectivité locale signalent depuis plus de 50 ans la nécessité de la protection et de la mise en valeur de ce patrimoine exceptionnel. La dimension historique de la ville est intimement liée à son identité. Elle devrait fonder, guider et être intégrée à toutes les interventions de nature urbanistique.

Une collectivité en transformation. La ville de Saint-Jean-sur-Richelieu traverse une importante restructuration administrative. Elle vit aussi une transformation de la structure de sa population qui se traduit par un accroissement des strates les plus âgées et par une diminution, même en valeur absolue, du nombre de jeunes familles et d'enfants. L'apport des nouveaux arrivants plus âgés et plus riches devrait se traduire par une augmentation du revenu médian des ménages de la ville (et des revenus fiscaux de la Ville); la réduction du nombre des jeunes

familles va nécessiter des transformations dans l'offre des services offerts par les écoles et par le Service des loisirs et bibliothèques; l'augmentation du nombre de personnes âgées peut aussi se traduire par une demande accrue de services par le Service des loisirs et bibliothèques; les transformations dans la structure des populations occasionnées par les nouveaux arrivants ne changent pas les caractéristiques de faible scolarisation et de faibles revenus des populations des quartiers plus anciens.

Une desserte adéquate d'équipements récréatifs. L'offre de services et d'équipements pour réaliser des activités récréatives sur le territoire de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu est généralement adéquate. Le Service des loisirs et bibliothèque (SLB) propose des activités, soutient les événements sportifs et appuie les associations locales. Au niveau local (groupes d'habitation, unités de voisinage, secteur et quartiers), les équipements sont adéquats, à peu de chose près. Les mécanismes de planification de la ville (SLB) peuvent évaluer l'offre pour la faire correspondre à la demande liée aux transformations socio-démographiques de la population résidente. La vie associative au niveau sportif est très active à Saint-Jean-sur-Richelieu et soutenue adéquatement par le SLB, autant pour la pratique des activités que pour l'organisation des rencontres et des tournois. La plus grande faiblesse de la ville se situe au niveau des grands espaces ouverts, particulièrement pour un usage récréatif extensif. La ville de Saint-Jean-sur-Richelieu atteint 38,1 % de la norme recommandée pour les municipalités québécoises (5,5 hectares par 1000 habitants). Une partie des espaces potentiels sont localisés en territoire agricole protégé. La conclusion d'ententes de collaboration avec les propriétaires fonciers et les propriétaires d'équipements récréatifs sur le territoire de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu permettrait d'augmenter réellement et à peu de frais l'offre récréative de la ville.

Des ressources culturelles remarquables. Au niveau des équipements collectifs culturels, la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu dispose de ressources remarquables. Son réseau de bibliothèques, ses diffuseurs de spectacles, ses salles de cinéma, ses lieux d'exposition, ses musées et centres d'interprétation sont nombreux et diversifiés. La présence d'un patrimoine bâti est très important dans plusieurs secteurs de la ville. Il n'est pas encore exploité ni mis en valeur à la mesure de son potentiel. Le patrimoine naturel est le grand oublié des équipements collectifs culturels. Les ruisseaux, les bois et les paysages patrimoniaux (par exemple la petite rivière L'Acadie) sont des ressources méconnues et non intégrées dans l'offre de la ville. La ville et la région comptent beaucoup d'associations de protection du patrimoine.

La ville de Saint-Jean-sur-Richelieu possède et affiche une activité culturelle intense et originale, grâce à la contribution de dizaines d'organismes, d'événements et de lieux voués à l'art, à la culture et à l'histoire. La Ville est consciente de disposer de ressources limitées et perçoit son rôle comme accompagnateur des différents organismes du milieu.

Des productions et des activités en art visuel, en théâtre et en musique sont présentées régulièrement sur le territoire de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. Cette production est intense, variée et de grande qualité. C'est du côté de la muséologie et des expositions historiques que la collectivité locale semble manquer de moyens et de ressources. À part les mordus de l'histoire et les animateurs des associations de protection du patrimoine, la collectivité de Saint-Jean-sur-Richelieu ne semble pas réaliser qu'elle habite dans une ville historique

exceptionnelle. L'histoire de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu n'est pas intégrée dans des interventions qui permettent de camper sa réelle importance nationale. La collectivité n'étant pas desservie par de grandes institutions patrimoniales d'État (Agence Parcs Canada) et peu par le Ministère de la culture et des communications du Québec, elle doit s'appuyer sur ses propres ressources humaines, financières et matérielles pour projeter sa spécificité culturelle et historique. Dans l'ensemble, l'offre n'est pas à la hauteur des potentiels. Le soutien des paliers supérieurs de gouvernement est à développer.

Un positionnement touristique fragile. Localisée en amont des rapides du Richelieu, la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu est un territoire dont l'histoire est exceptionnellement riche en événements significatifs à l'échelle canadienne. L'International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu apporte une notoriété à la ville et à la région. C'est est un événement complémentaire à la mise en valeur de la vallée du Richelieu, lieu historique unique en Amérique. La municipalité de Saint-Jean-sur-Richelieu évolue dans un marché saturé pour les événements extérieurs à portée récréotouristique dans la région de Montréal. Elle fait aussi partie d'une région dont la performance touristique est traditionnellement faible malgré sa proximité de la grande région de Montréal. En effet, la région ne recueille que 1,5 % des recettes touristiques globales du Québec. Les 3/4 des recettes touristiques de la région sont d'origine endogène et le fait d'excursionnistes. Ce constat soutient le développement d'un réseau cyclable rejoignant le grand marché montréalais. La navigation de plaisance est limitée sur le Richelieu (7 000 passages sur le canal de Chambly) et rien ne permet d'envisager la croissance de cette fréquentation.

C'est au niveau de son caractère historique que le potentiel de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu est considérable. Par contre, les équipements et les aménagements que peuvent trouver les touristes à Saint-Jean-sur-Richelieu ne possèdent pas actuellement de pouvoir attractif ni de rétention auprès de la clientèle touristique. Le Lieu-historique-national-du-Canada-du-Canal-de-Chambly est le seul équipement possédant un effet structurant sur la clientèle touristique.

LA VISION DE LONG TERME

Notre diagnostic mène à proposer de mettre en valeur et positionner Saint-Jean-sur-Richelieu comme ville patrimoniale consacrant et affirmant l'importance du Richelieu et de la Ville dans l'histoire nationale.

Pour illustrer les possibilités offertes par la Ville et son territoire, nous avons formulé un énoncé de vision dont l'essentiel est rapporté ci-dessous.

Saint-Jean-sur-Richelieu, ville patrimoniale. En 2028, La ville de Saint-Jean-sur-Richelieu est reconnue comme une ville patrimoniale d'intérêt national, dynamique et animée. Riche de 425 ans d'histoire humaine, politique, industrielle et militaire, sise au cœur du Corridor patrimonial international Champlain-Richelieu, elle présente des attraits riches et diversités. Que ce soit pour découvrir un jalon important de l'histoire nationale ou pour prendre un bain dans le dynamisme culturel québécois, la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu offre à ses citoyens et à ses visiteurs un

ensemble diversifié de moyens et de ressources pour leur permettre de vivre une expérience culturelle unique en Amérique.

Une importante production culturelle originale est produite par des entreprises et des artistes établis dans la région de Saint-Jean-sur-Richelieu. Une vie culturelle intense, offerte dans des lieux bien adaptés est soutenue tant par l'activité de nombreux groupes et associations de protection et de mise en valeur du patrimoine que par les associations qui présentent des productions contemporaines.

Le caractère bucolique de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, cet heureux mariage entre un territoire dont la majeure partie est consacrée à une production agricole intensive et un noyau fortement urbanisé est accentué par le soin apporté par la collectivité à la protection des paysages construits autour des rivières Richelieu et l'Acadie. La qualité des espaces publics et des équipements collectifs facilement accessibles sur l'ensemble du territoire de la ville, favorise la pratique d'activités récréatives et sportives essentielles au maintien d'une population en forme et en santé.

L'offre de services récréatifs de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu est bien hiérarchisée. Tous les citoyens ont facilement accès à un réseau d'espaces ouverts permettant la contemplation d'une faune et d'une flore diversifiée tout en pratiquant une activité comme la marche, le vélo ou le ski de randonnée.

Les associations patrimoniales sont très actives sur le territoire de Saint-Jean-sur-Richelieu et adéquatement soutenues par la municipalité. Grâce aux initiatives de plusieurs de ces associations, de nombreux attraits patrimoniaux ont été identifiés et mis en valeur. Le parc commémorant le passage de Champlain à l'île Sainte-Thérèse est devenu un attrait touristique majeur de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. Le rayonnement de la ville s'exprime par le dynamisme des associations soutenues par un membership dont la provenance est continentale. Cette activité est perceptible par la quantité appréciable de réunions, colloques, congrès et conférences tenues à l'année longue dans la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

PRIORITÉS D'INTERVENTION

Nous proposons ici une approche générale de mise en œuvre de la vision proposée. Il est utile de rappeler que notre étude a permis d'établir que l'état de la desserte municipale en termes d'équipements collectifs culturels et récréatifs est, dans l'ensemble, adéquate. Par conséquent, il nous apparaît pertinent de proposer que les grandes lignes du plan de travail qui suit deviennent les priorités municipales en matière de récréation, de culture et de tourisme d'ici 2009.

En effet, l'approche repose d'abord sur la reconnaissance du momentum créé par la préparation des fêtes commémorant l'expédition de Champlain sur le Richelieu en 1609. Nous savons que les instances gouvernementales canadiennes et américaines concernées, ainsi que divers groupes sont actuellement mobilisés dans la recherche d'interventions structurantes pour souligner l'événement et marquer durablement le territoire.

La Ville de Saint-Jean devrait donc saisir ce momentum pour lancer les opérations structurantes suivantes et se gagner à cette fin l'aide des paliers gouvernementaux et celle de partenaires privés et publics :

- ❑ L'adoption d'un concept de mise en valeur patrimoniale.
- ❑ La mise en œuvre de mécanismes incitatifs et réglementaires pour favoriser la réalisation du concept.
- ❑ La mise en œuvre d'une stratégie de dynamisation de l'offre culturelle et récréative.
- ❑ Associer le tourisme à la mise en valeur de Saint-Jean-sur-Richelieu

Le concept : Saint-Jean-sur-Richelieu, carrefour patrimonial du bassin du Richelieu à l'horizon 2009

Afin d'illustrer comment quelques interventions structurantes peuvent transformer l'image de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, nous proposons un concept de mise en valeur patrimoniale qui pourrait se réaliser d'ici 2009. Ce concept s'appuie sur les forces et le potentiel réel de ce territoire. Il articule des corridors patrimoniaux, un centre ville historique, un noyau villageois et un parc régional commémoratif sur l'île Sainte-Thérèse. Pourquoi 2009 ? C'est le 400^e anniversaire du passage de Champlain à Saint-Jean-sur-Richelieu. Tous les gouvernements supérieurs sont déjà sensibilisés et intéressés à marquer cette date historique. Qui plus est, les discussions préliminaires convergent sur la nécessité de réaliser des projets structurants dans le corridor du Richelieu !

Revitalisation du cœur historique de Saint-Jean. De chaque côté du Richelieu. Des études plus poussées permettront d'établir un périmètre signifiant. Des travaux de revitalisation devront être entrepris dans ces vieux quartiers avec un encadrement architectural strict, lequel devra avoir été précédé par une analyse approfondie des besoins en espaces et équipements pour maintenir, dans ces quartiers, une mixité sociale essentielle au succès d'un centre-ville habité et dynamique.

Reconnaissance de la rivière Richelieu comme corridor patrimonial. Ce concept propose la protection et la mise en valeur de la rivière et ses îles, de sa plaine inondable et des routes qui la longent, ainsi que des vieux quartiers d'Iberville et de Saint-Jean-sur-Richelieu. Enfin, le concept englobe le projet de parc commémoratif historique de l'île Sainte-Thérèse.

Reconnaissance de corridors patrimoniaux locaux. Les corridors locaux comprennent la rivière l'Acadie et une partie de ses affluents, plusieurs affluents du Richelieu, des boisés d'importance et quelques parties de routes patrimoniales sur le territoire de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. Établis en grande partie en milieu agricole, ces corridors identifient les parties du

territoire possédant une valeur patrimoniale remarquable.

Préservation du noyau patrimonial villageois de L'Acadie, au cœur du corridor patrimonial local.

Intégrer conservation du patrimoine et agriculture. La préservation des ressources patrimoniales identifiées dans le territoire agricole va nécessiter une bonne concertation avec les principaux intervenants sur ce territoire, les agriculteurs. Les orientations de conservation devront être inscrites au schéma d'aménagement de la MRC Haut-Richelieu.

Utiliser des outils novateurs. La mise en valeur des ressources patrimoniale au cœur du territoire agricole va nécessiter le développement et l'utilisation d'outils novateurs. Ces outils existent (paysage humanisé, servitudes de conservation, corridors forestiers, etc.) et peuvent être utilisés à Saint-Jean-sur-Richelieu. Cette mise en valeur permettra à la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu d'offrir à ses citoyens un réseau d'espaces ouverts de grande qualité, à un coût marginal et dans le respect des droits des agriculteurs.

Consolider le réseau cyclable régional. Bien identifier et bien relier entre eux les trois grands axes cyclables régionaux au centre-ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. Faire de cette intervention un outil structurant de la revitalisation du centre-ville.

Créer le Parc commémoratif de l'île Sainte-Thérèse. Situé au cœur du corridor patrimonial, en haut des rapides Mille-Roches, une partie de l'île Sainte-Thérèse a évité le développement immobilier. L'implantation d'un parc commémoratif d'envergure régionale (et même nationale) sur ce site constituerait un atout majeur pour le développement d'un attrait historique et touristique significatif.

Intégrer les aménagement nautiques aux vieux quartiers de Saint-Jean. La saison de navigation de plaisance est très courte et le volume de plaisanciers est très restreint. L'importance de la navigation de plaisance comme source de revenus et d'activité touristique pour une ville comme Saint-Jean-sur-Richelieu est modérée. Les équipements et les aménagements nautiques de Saint-Jean-sur-Richelieu doivent être conçus modestement et intégrés à la mise en valeur patrimoniale des vieux quartiers dans le contexte du Corridor patrimonial Champlain-Richelieu.

Les mécanismes incitatifs et réglementaires

Doter Saint-Jean d'une politique du patrimoine bâti. Pour affirmer son identité patrimoniale, la Ville doit décider d'élaborer et de mettre en oeuvre, une politique du patrimoine bâti cohérente avec son plan d'urbanisme. La Ville doit s'assurer que les équipements, institutions et attraits de Saint-Jean-sur-Richelieu soient mis en valeur et intégrés à l'offre patrimoniale du Corridor international Champlain-Richelieu.

Adopter une stratégie d'aménagement urbain axée sur la mise en valeur du patrimoine de Saint-Jean. Le patrimoine bâti apparaît comme le canal privilégié pour penser et orienter le renouveau urbain de la Ville. Il appartient à la Ville de situer clairement le patrimoine bâti au cœur de son action, notamment dans le cadre du plan d'urbanisme, de la réglementation, des permis, des exigences de qualité des projets et des critères de design urbain (Affichage, signalisation, du mobilier urbain).

Intégrer les besoins socio-sanitaires dans la vision et le programme de revitalisation du cœur historique de Saint-Jean. Les vieux quartiers sont aussi des lieux où se retrouvent une grande partie des personnes nécessitant une aide de la collectivité. La transformation des vieux quartiers doit s'effectuer conjointement avec des interventions socio-sanitaires cohérentes en collaboration avec les intervenants des gouvernements supérieurs et ceux du CLSC-CHSLD pour maintenir et intégrer les populations fragiles au centre de la ville, à proximité des services essentiels.

La dynamisation de l'offre culturelle et récréative

Adopter une politique culturelle municipale. Afin d'intégrer la préoccupation culturelle à tous les champs d'intervention municipaux, notamment ceux de l'aménagement urbain et du développement économique, il est nécessaire de doter la Ville d'une politique culturelle. Cette politique doit privilégier les approches transversales, veiller à la complémentarité des rôles et des responsabilités entre tous les services centraux concernés par la culture, et doter la Ville de mécanismes qui vont en assurer la mise en oeuvre efficace et efficiente.

Animer les intervenants. La ville assurera le rôle de catalyseur afin de faciliter l'émergence de partenariats plus larges et à plus long terme. Elle mettra en place des structures de consultation et de participation à la vie culturelle. Elle favorisera la concertation de l'action de tous les intervenants municipaux et organisera l'action municipale de façon à maximiser l'apport des milieux culturels.

Multiplier les possibilités d'accès aux arts, à la culture et aux loisirs. La ville devrait se doter d'une stratégie d'accès aux arts et à la culture à long terme qui conjugue l'action des bibliothèques (municipales, scolaires et autres), du loisir culturel et du réseau de diffusion (privé et public) afin d'améliorer l'accès à la culture et aux arts sur le territoire de la Ville. À cette fin, elle favorisera la consolidation des réseaux et la production d'une programmation soignée. Elle encouragera la pratique culturelle et la fréquentation de ses lieux de diffusion en adaptant son offre de services et son approche des diverses clientèles, en prêtant une attention particulière aux groupes traditionnellement plus difficiles à rejoindre. Afin de faire du loisir un véritable instrument de soutien au développement de la personne sur le territoire de Saint-Jean, la Ville devrait développer des partenariats misant sur le partage des ressources physiques, humaines et financières de la Ville, du CEGEP Saint-Jean-sur-Richelieu, du Campus Fort-Saint-Jean et de la commission scolaire Saint-Jean-sur-Richelieu pour offrir un programme élaboré et intégré d'activités sportives, culturelles et de formation ciblant notamment la clientèle d'âge scolaire. Ce développement de l'offre en activités de loisir devrait se réaliser en tenant compte des besoins

nouveaux émergeant du vieillissement de la population et se moduler aux disparités socio-économiques entre les secteurs de la Ville, disparités déterminant des intérêts et des besoins distincts par quartier.

Faire de la bibliothèque le cœur culturel de la ville. La Ville devrait transformer l'image des bibliothèques pour qu'elles soient perçues comme des lieux d'échange, de sociabilité et de convivialité essentiels auprès de tous les publics. Elle devrait chercher à mieux connaître les publics qu'elle veut sensibiliser à la fréquentation des bibliothèques, afin d'accroître cette fréquentation et non seulement la consommation de ceux qui les fréquentent déjà. Ce nouveau rôle pourrait être réalisé par différents moyens adaptés aux besoins et qui varieront entre une augmentation des heures d'ouverture, la diversification des collections, l'adaptation des services et une meilleure desserte des secteurs / quartiers. Ce dernier objectif pourrait être atteint grâce à un réseautage effectué avec les bibliothèques scolaires.

Associer le tourisme à la mise en valeur de Saint-Jean-sur-Richelieu

Développer le secteur des congrès, conférences et autres activités. Plusieurs associations tiennent déjà dans la Ville des activités sportives et des activités culturelles qui génèrent des retombées économiques appréciables. Le caractère patrimonial de la Ville, la structure de ses équipements touristiques, son dynamisme, celui des associations actives sur son territoire ainsi que ses dimensions humaines en font un lieu exceptionnel pour tenir des activités régulières liées au patrimoine. Ces activités peuvent être d'envergure régionale, nationales et même internationales.

Faire de l'International de Montgolfière un vecteur de diffusion d'information. L'International de Montgolfière possède une notoriété reconnue. Ce festival peut être un vecteur de la diffusion de l'information sur l'identité patrimoniale de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. Cet événement est une occasion exceptionnelle pour faire la promotion de l'identité patrimoniale de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et de ses ressources. Il doit être l'occasion de présenter la Ville pour des excursions et des courts séjours à l'année.

2.

INTRODUCTION

2.1 LIMINAIRE

Les villes ont été étudiées comme des êtres vivants (particulièrement les villes organiques précédant l'ère du transport individuel) et plus récemment, elles l'ont été comme des organismes fonctionnels (on y dort, on y travaille, on y circule, etc.). Au Québec, les villes sont des organisations qui fonctionnent à l'intérieur d'arrangements institutionnels définis par des lois provinciales dont l'application réglementaire est élaborée au niveau municipal. Plusieurs noyaux urbains ont été créés avant qu'un encadrement institutionnel n'existe et, dans le même ordre d'idée, plusieurs activités et services nouveaux peuvent être exercés par des villes en dehors d'un encadrement provincial normé.

La nouvelle ville est éclatée, parcellisée, reliée par des réseaux de communication. Elle comprend de vieux noyaux et des nouveaux développements. Quel rôle attribuer aux vieux noyaux ? Au développement traditionnel ? Doit-on renouer avec les vieilles structures ou explorer de nouvelles voies ?

L'urbanisme contemporain est essentiellement réglementaire, sans modèle, sans projet. Il recherche l'efficacité et les villes contemporaines tendent à être gérées comme des entreprises. Les villes se positionnent dans un contexte concurrentiel. Elles deviennent des produits vendables et consommables. **Elles doivent donc avoir une identité médiatique.** Cette identité est liée à leur capacité à accueillir une population résidente (habitat urbain) et à leurs caractéristiques originales et uniques.

Les entreprises de la nouvelle économie recherchent des milieux urbains riches et diversifiés, ce qui favorise les grandes villes au détriment des petites. Les petites villes ont intérêt à préciser leurs politiques face à ces entreprises et au type de développement économique qu'elles poursuivent.

Les villes ont intérêt à bien se connaître. La culture de la ville (son histoire, présente dans son architecture, ses monuments, ses infrastructures, etc.) peut donner une couleur aux nouveaux projets ou à des concepts de développement créés de toutes pièces (technoparc, centre de congrès, etc.). **C'est cette culture, unique pour chaque ville, qui peut être médiatisée.**

Les caractéristiques de ses habitats (quartiers où vivent les citoyens) qualifient la ville sur la longue durée. Quel rôle donner à l'habitat dans la ville ? Les nouvelles formes de développement de l'habitat sont-elles adaptées à une évolution à long terme ? Les habitats doivent se penser en termes de générations.

Dans la recherche d'une certaine qualité urbaine, le statut et la conception des espaces publics est un enjeu majeur. Quelle importance accorder aux lieux de sociabilisation ? Aux grands espaces ouverts ? Quels sont-ils ? Quelle est le rôle et l'importance à donner aux réseaux de communication ? À l'automobile, au vélo, à la marche ?

Dans la nouvelle ville, les fonctions urbaines doivent-elles être séparées ou intégrées ? Spécialisées ou mêlées ? Peut-on intégrer le traitement des déchets urbains comme ressources (collecte, traitement, recyclage, compostage, etc.) au cœur des quartiers ? Quelles sont les nuisances urbaines ? Peut-on en limiter l'impact ?

Ce sont là beaucoup de questions de fond auxquelles la démarche de planification entreprise par la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu devra avancer des pistes de solution. **En abordant les grands enjeux affectant l'avenir de Saint-Jean-sur-Richelieu, les informations que nous avons recueillies et traitées devraient participer à l'éclairage de la communauté johannaise quant à son devenir souhaitable.**

2.2 RAPPEL DES OBJECTIFS DU MANDAT, DU CONTEXTE ET DES ATTENTES DU MANDANT

Le Groupe Gauthier, Biancamano, Bolduc s'est engagé à produire des « dossiers de planification » en matière de culture, de récréation et de tourisme pour assister la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu dans la réalisation d'un exercice de planification contribuant à la phase diagnostique de la confection du plan stratégique de développement de la municipalité.

Ces travaux comprennent, pour les trois thèmes que sont la culture, la récréation et le tourisme:

- ❑ la confection d'un portrait détaillé de la situation actuelle et des enjeux qui en découlent afin de préparer adéquatement la discussion des intervenants,
- ❑ la participation des intervenants de la Ville engagée dans la confection du diagnostic stratégique en vue de profiter pleinement de leurs connaissances et réflexions ainsi que de bien cibler les besoins et les résultats souhaités.

Dans le cadre de la confection de son plan stratégique de développement, exercice de planification parallèle à la confection du plan d'urbanisme, la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a pris en charge la confection du diagnostic stratégique. Une importante somme de dossiers descriptifs et analytiques sont en cours de production, certains étant réalisés par les ressources professionnelles municipales, d'autres confiés à des consultants spécialisés.

La finalité poursuivie par la Ville est la préparation et la présentation de projets concrets lors du Sommet de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, prévu pour le printemps 2004. Préalablement à ce Sommet, les travaux doivent alimenter les discussions de tables thématiques (automne 2003), lesquels seront suivis par une concertation et une intégration des travaux des tables, la formulation d'orientations, voire de projets stratégiques concrets destinés à rehausser la qualité de vie des citoyens ainsi que les qualités attractives de la Ville (automne et hiver 2004).

2.3 LE CADRE D'ANALYSE

Compte-tenu des objectifs poursuivis et des moyens disponibles, nous avons adopté une méthodologie d'analyse essentiellement basée sur la revue de la documentation existante et sur la consultation des intervenants municipaux.

Notre cadre d'analyse doit nous aider à apporter quelques éléments de réponse à deux questions fondamentales :

- ❑ quel est le **positionnement souhaitable** de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu par rapport aux thèmes que sont la récréation, la culture et le tourisme,
- ❑ comment se qualifie la **desserte** de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu par rapport à ces mêmes thèmes.

Notre analyse doit permettre d'examiner le fond des dossiers de récréation, de culture et de tourisme avec l'intention d'intervenir au besoin sur le devenir même de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. À cette fin, nous devons identifier les enjeux essentiels et les éléments sur lesquels la Ville dispose d'une capacité d'action. Ses interventions pourraient, dans certains cas, être des leviers dans le processus de transformation vers une ville mieux adaptée aux besoins de ses citoyens.

Nos travaux s'inscrivent dans le contexte d'une planification stratégique qui par définition doit s'inscrire dans la longue durée, c'est à dire sur un horizon d'au moins 25 ans.

2.3.1 Le positionnement

Analyser le positionnement d'une ville par rapport aux composantes que sont la culture, la récréation et le tourisme, est un exercice qui fait appel aux notions de positionnement passé, de positionnement actuel et de positionnement souhaitable.

Le positionnement passé. Le positionnement passé fait partie de l'identité de la ville. Ce sont les caractéristiques géographiques du territoire, sa localisation, ses entreprises, ses institutions et les populations qui l'ont habité, qui en ont fait ce qu'elle est aujourd'hui. Le positionnement passé est un élément de l'environnement médiatique dans lequel la nouvelle ville cherche à se positionner. D'histoires vécues en passant par des artefacts ou des équipements patrimoniaux, le « patrimoine bâti », le rappel de ce positionnement passé peut devenir une ressource « exploitable ». Le positionnement passé, ce sont aussi les pratiques et les coutumes réalisées dans la ville par différents intervenants, ce que d'aucuns nomment le « patrimoine vivant ».

Le positionnement actuel. Le positionnement actuel fait appel à trois (3) notions complémentaires soit : comment la ville se perçoit elle-même, comment elle est perçue par les visiteurs (les autres), et comment elle « est » dans les faits (par comparaison). Une bonne approximation de la perception de la Ville par elle-même peut être obtenue à la lecture de documents de présentation officiels produits par la Ville, par l'analyse de rapports produits par les

services de la Ville et par les documents produits pour des organisations johannaises partenaires de la Ville. La perception qu'en ont les autres peut être obtenue à partir d'enquêtes ou de la lecture du résultat d'enquêtes effectuées sur des sujets connexes. Enfin, le positionnement objectif peut se définir à partir de la comparaison de certaines de ses dimensions avec une région ou d'autres villes comparables.

Le positionnement souhaitable. Le positionnement souhaitable est une notion qui réfère au résultat des interventions qui seront effectuées dans la Ville et sa région, en partie par l'administration municipale, par ses entreprises et par ses citoyens, et en partie par un ensemble d'autres intervenants qui poursuivent des stratégies qui peuvent être complémentaires ou conflictuelles.

Trois (3) types d'interventions peuvent se réaliser dans l'environnement d'une ville :

- ❑ certaines orientations vont être **imposées** (par le marché ou par un gouvernement supérieur);
- ❑ plusieurs orientations pourront être **décidées** à la suite d'une démarche rationnelle (par un exercice de planification budgétaire par exemple);
- ❑ enfin, des orientations pourront être **choisies**, essentiellement parce qu'elles correspondent aux valeurs des citoyens.

Dans ce rapport, nous allons retenir le positionnement passé comme une ressource culturelle. L'analyse du positionnement actuel devrait nous permettre de qualifier et de quantifier l'offre johannaise. Enfin, nous allons aborder le positionnement souhaitable au niveau des hypothèses sur les orientations et sur les enjeux.

2.3.2 La desserte

La desserte, ce sont essentiellement les services et le niveau de service offert aux citoyens dans la municipalité. Elle réfère à la notion de ressources mobilisées pour chacun des thèmes. Les ressources mobilisées sont celles de la Ville et celles des organismes, entreprises et associations actives sur son territoire ou dans son environnement.

2.4 **CONTENU DU RAPPORT**

Dans un premier temps, nous allons tracer des portraits de la ville ou de la région en fonction de chacun des thèmes que sont la récréation, la culture et le tourisme. Ce portrait devra bien en cerner les forces et les faiblesses. Dans un deuxième temps, nous allons identifier le positionnement souhaitable de Saint-Jean-sur-Richelieu, proposer la vision de son avenir potentiel et indiquer par quelles actions la Ville peut réaliser cette vision.

3.

PORTRAITS DE L'OFFRE

3.1 DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

3.1.1 L'environnement socio-économique québécois

La société québécoise a réussi en moins de deux générations (50 ans) à hausser considérablement le niveau d'éducation de sa population. Ceci s'est traduit par une hausse sans précédent du revenu disponible et par une ouverture aux enjeux planétaires¹. Les Québécois et Québécoises ont maintenant conscience de faire partie d'un vaisseau spatial appelé Terre et ils ont adopté la maxime du « penser globalement et agir localement ».

La collectivité de Saint-Jean-sur-Richelieu participe aux grandes tendances présentes dans le contexte québécois, ce qui se traduit par :

- ❑ une préoccupation pour la santé (bonne alimentation, exercice physique, qualité de l'eau, de l'air, etc.);
- ❑ une préoccupation pour la sécurité (pratiques sportives et récréatives sécuritaires, inquiétude face au terrorisme mondial);
- ❑ la recherche de l'identité (d'où l'on vient, la protection du symbolisme des lieux, la réappropriation du patrimoine bâti, etc.);
- ❑ la recherche et le choix d'un habitat où il fait bon vivre (l'inscription du milieu de vie dans un environnement naturel, la protection des cours d'eau, des milieux humides et des habitats fauniques et floristiques, la protection des boisés, etc.);
- ❑ une augmentation de la participation citoyenne (c'est à dire à la production et à la planification des activités, pas seulement à l'activité elle-même).

En conséquence, nous allons aborder notre lecture du territoire avec une lorgnette qui va permettre d'y inscrire les tendances lourdes de la société québécoise. S'inscrivant dans ces grandes tendances, notre démarche est colorée par deux prémisses :

- ❑ **le positionnement doit reposer sur l'expression de l'authenticité culturelle et géographique de Saint-Jean-sur-Richelieu, laquelle possède des richesses significatives;**
- ❑ **l'évolution de la desserte en espaces culturels, récréatifs et touristiques doit reposer sur un nouveau rapport au territoire. Ce rapport émerge dans la société québécoise et il invite à poser un regard neuf sur nos pratiques de gestion territoriale et sur la valorisation de nos ressources collectives pour le bénéfice des collectivités actuelles et à venir.**

¹ 4e congrès de l'Association des régions du Québec. Atelier #10, Environnement, faune et parcs, p. 123.

3.1.2

Description générale et localisation dans la MRC Haut-Richelieu

Saint-Jean-sur-Richelieu. Sise dans la MRC Haut-Richelieu, au sud-est de Montréal et à environ 30 minutes du pont Champlain, Saint-Jean-sur-Richelieu est lovée dans une région agricole prospère où la culture du maïs prédomine et y crée un paysage agricole de type industriel. La ville de Saint-Jean-sur-Richelieu s'étend sur 225,6 km² (24 % de la MRC) et comprend 79 600 personnes (2001), soit environ 80 % de la population totale de la MRC.

La MRC Haut-Richelieu. La MRC Haut-Richelieu s'étend sur un territoire de 932 km² dont près des trois quarts sont consacrés à l'agriculture. Elle comprend, en plus de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, treize (13) villages dont la population varie entre 490 personnes (Saint-Valentin) et 3 192 personnes (Mont-Saint-Grégoire), pour un total de 100 753 personnes. La MRC Haut-Richelieu est un territoire plat, traversé du sud vers le nord par la rivière Richelieu vers laquelle converge un réseau hydrographique fortement remanié par les travaux de drainage agricole. Elle est aussi traversée par la rivière L'Acadie, à l'ouest et en parallèle au Richelieu, laquelle paraît marginale par rapport à ce dernier. Une colline, la plus petite et la plus au sud des montérégiennes, le mont Saint-Grégoire, perce la plaine et est exploitée intensivement à des fins acéricoles. La MRC Haut Richelieu est bordée au sud par la frontière américaine où elle rejoint le lac Champlain. La MRC des Jardins-de-Napierville, territoire plat et essentiellement agricole, la borde à l'ouest tandis que la MRC de Brome-Missisquoi, le seuil des Appalaches, essentiellement agro-forestier en constitue la frontière ouest. La MRC H.-R. est bordée au nord-ouest, par la MRC de la Vallée-du Richelieu dont la ville principale, Chambly, est une concurrente directe de Saint-Jean-sur-Richelieu comme banlieue bourgeoise au sud de Montréal, et qui comprend le mont Saint-Hilaire, et au nord-est, par la MRC de Rouville (monts Rougemont et Yamaska), essentiellement agricole.

Une ville en milieu agricole. La nouvelle ville de Saint-Jean-sur-Richelieu possède de vieux secteurs urbains (Vieux Saint-Jean et Iberville), un noyau villageois bien conservé (L'Acadie), des secteurs nouvellement urbanisés (à Saint-Luc et à Saint-Jean, ainsi que quelques petits développements immobiliers dans L'Acadie, à proximité du chemin de la Coulée des Pères ainsi que dans Saint-Luc, à proximité du chemin du Ruisseau des Noyers) et un important territoire agricole protégé. Le développement urbain de la ville est surtout concentré dans une bande de 3 km de largeur et d'environ 11 km de longueur, située sur la rive ouest du Richelieu. L'île Sainte-Thérèse fait partie du territoire urbanisé. L'autre secteur urbain d'importance, celui d'Iberville sur la rive est du Richelieu, s'étend sur une bande d'environ 1,5 km par 6 km de longueur. La majeure partie du développement urbain s'est effectué à proximité de la rivière Richelieu. La présence de la rivière L'Acadie a permis le développement du vieux village et, plus récemment, quelques implantations résidentielles, dans le secteur de Saint-Luc. Le reste du territoire est essentiellement agricole. Le schéma d'aménagement de la MRC Haut-Richelieu est l'outil dont disposent les élus municipaux pour équilibrer les usages sur le territoire de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. Le zonage agricole, contrôlé par la CPTAQ, empêche techniquement la réalisation de plusieurs usages compatibles avec l'usage agricole. Un de ces usages est la conservation. CIME Haut-Richelieu a affronté la CPTAQ dans un projet de conservation d'une érablière au Mont Saint-Grégoire².

² Voir la décision du Tribunal administratif du Québec (TAQ).

- ❑ La loi 184³ et particulièrement l'article 5 qui accorde une importance considérable à des groupes d'intérêts privés, au détriment de l'intérêt collectif et du pouvoir des élus, est au cœur du projet d'aménagement de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu;
- ❑ Ville de taille moyenne suffisamment loin de Montréal pour ne pas être incluse dans la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) mais assez proche pour permettre à sa population de profiter facilement de plusieurs des services de la grande ville, Saint-Jean-sur-Richelieu doit réussir à planifier et insérer toutes ses fonctions et particulièrement la conservation des milieux naturels, sur son territoire ;
- ❑ Il y a 63 000 km² de terres agricoles sous surveillance de la CPTAQ⁴, depuis le 9 novembre 1978 au Québec dont une centaine dans Saint-Jean-sur-Richelieu. Quelques kilomètres carrés de terres zonées agricoles possèdent des caractéristiques patrimoniales justifiant une certaine forme de protection dans la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

3.1.3 **Bref rappel historique**

Saint-Jean-sur-Richelieu : une histoire significative à l'échelle continentale. La ville de Saint-Jean-sur-Richelieu est un lieu clef pour comprendre l'histoire du Canada et les relations Canada-États-Unis, particulièrement la période des 18^e et 19^e siècles. Constitué au départ par un noyau de 213 loyalistes établis autour du Fort Saint-Jean en 1776, le village de Saint-Jean est localisé en amont de la partie mouvementée et infranchissable de la rivière Richelieu, une composante essentielle de la voie de communication entre Montréal et New York. La rivière Richelieu, qui relie le fleuve Saint-Laurent au lac Champlain et à la rivière Hudson, est parsemée d'équipements de défense construits tout au long des 18^e et 19^e siècles pour empêcher l'armée britannique d'atteindre Montréal, puis l'armée américaine d'envahir le Canada. La présence militaire à Saint-Jean est intimement liée à son développement. En temps de paix, la rivière Richelieu est l'axe commercial fondamental entre Montréal et les États-Unis. C'est en 1836 et jusqu'en 1852 que fut aménagée la première liaison par voie ferrée au Canada, entre St-Jean et La Prairie, pour éviter les rapides du Richelieu et réduire la longueur du trajet entre New York et Montréal. En 1843, le canal de Chambly désenclave le Richelieu qui est ouvert à la navigation commerciale, vocation qu'il conservera jusqu'au début des années 1970. On y transite surtout des denrées agricoles et du bois. À partir de 1853, une liaison ferroviaire reliant Longueuil à Portland (Maine) réduira graduellement l'importance du Richelieu comme voie commerciale. Étape sur la ligne ferroviaire reliant Montréal à Halifax dès 1887, Saint-Jean continue aujourd'hui à être reliée au cœur économique de Montréal et aux États-Unis par un efficace réseau de routes et d'autoroutes. À la fin du 18^e siècle, Saint-Jean se transforme en une ville industrielle prospère (Singer, Corticelli, Standard Clay Co., St. John Stone Chinaware, Canadian Pottery, etc.) et la rue Richelieu est l'artère commerciale la plus importante de la région. Le village est désigné chef lieu du district judiciaire d'Iberville en 1859. On y trouve de nombreux bâtiments vestiges de cette

³ Loi modifiant la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles et d'autres dispositions législatives, 21 juin 2001.

⁴ Gingras, Pierre. *La Presse*, samedi 8 novembre 2003.

présence civile et religieuse et d'une population anglophone aisée. En 1933, un décret papal constitue le diocèse de Saint-Jean. Les bureaux de l'évêché sont installés à Saint-Jean jusqu'en 1968, date où ils sont déménagés à Longueuil. Le diocèse prend alors le nom de Saint-Jean-Longueuil.

Nouvelle ville, vieilles racines. Issue du regroupement des villes de Saint-Jean-sur-Richelieu, d'Iberville et de Saint-Luc, de la municipalité de L'Acadie et de la paroisse Saint-Athanase, la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu est sise depuis le 24 janvier 2001 de chaque côté de la rivière Richelieu. La municipalité de L'Acadie tire son nom des nombreux acadiens qui, de retour d'exil, se sont établis sur ce territoire vers 1768. Territoire à vocation agricole et paroisse de grande dimension créée en 1782, elle comprenait même Longueuil. On y a construit la première filature québécoise de laine et c'est de là qu'origine l'artisan de rouets l'Heureux. La ville d'Iberville, autrefois Christieville, est érigée sur le site d'une ancienne seigneurie acquise par Moses Hazen et Gabriel Christie, des loyalistes, en 1764. Établie face à Saint-Jean, ville jumelle reliée par route et chemin de fer, Iberville a aussi été le lieu d'une importante activité industrielle. Son encastrement dans la paroisse agricole de Saint-Athanase a fortement limité son expansion. C'est en 1885, dans la paroisse Saint-Athanase, que se sont établis au Canada, les frères maristes. Ils y ont construit, à proximité du noyau villageois d'Iberville, leur première maison d'enseignement. Le village de Saint-Luc s'est récemment transformé pour accueillir une population banlieusarde, surtout dans la partie située à proximité de Saint-Jean. La majeure partie de la ville a conservé une vocation agricole.

Un passé glorieux, une ressource incontournable. Le parcours plusieurs fois centenaire de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu est exceptionnel à plusieurs égards. **Les événements qui s'y sont déroulés confèrent à la ville une importance semblable à celle de la ville de Québec.** Les éléments du patrimoine bâti y sont moins imposants mais sont tout aussi significatifs. Plusieurs intervenants de la collectivité locale signalent depuis plus de 50 ans la nécessité de la protection et la mise en valeur de ce patrimoine exceptionnel. La dimension historique de la ville est intimement liée à son identité. **Elle devrait fonder, guider et être intégrée à toutes les interventions de nature urbanistique.**

3.1.4 Principales caractéristiques socio-démographiques

Afin de mieux comprendre les caractéristiques de la population de la nouvelle ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, nous avons analysé quelques données statistiques à partir desquelles nous avons tiré les constats suivants :

Une croissance supérieure. La population de la nouvelle ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a tendance à croître plus rapidement (4,1 % entre 1996 et 2001) que les villes de la Rive-sud (1,8 %) et que la population du Québec (3,5 %) sur la même période. Cette croissance s'est effectuée de manière très différente selon les différents secteurs de la ville. Rappelons qu'entre 1981 et 1986, la population de Saint-Luc s'est accrue de 24 %, comparativement à 6,8 % pour

Saint-Athanase, 2,1 % pour Iberville et une baisse de 2,5 % pour Saint-Jean-sur-Richelieu⁵. Entre 1996 et 2001, la population de Saint-Luc s'est accrue de 12 %, comparativement à 2,2 % pour St-Athanase, 2,6 % pour Saint-Jean-sur-Richelieu et une décroissance de 2,2 % pour le secteur Iberville⁶.

Le vieillissement de la population. La population de Saint-Jean-sur-Richelieu est relativement jeune, 18,9 % des citoyens ont moins de 14 ans, ce qui se compare⁷ aux autres villes de la Rive-sud (19,4 %). Par contre, une analyse par classes d'âge permet de constater que la structure de la population s'est transformée de manière significative entre 1996 et 2001. Ainsi, la part relative des jeunes (0-19 ans) a diminué de 3,3%. Particulièrement perceptible dans le groupe des 0-4 ans (-20,9%), cette tendance suit celle du groupe des jeunes parents (25-39 ans) qui a aussi diminué de 12,1%. En contrepartie, le groupe des 40 ans et plus a augmenté de 15,6%, une hausse qui peut être rapprochée de celle du groupe des 20-24 ans (jeunes adultes à la maison), qui a augmenté de 24,3%. La ville de Saint-Jean-sur-Richelieu semble avoir attiré au cours de la période 1996-2001 de nombreuses familles avec des enfants plus âgés (20-24 ans) ou qui ont quitté la maison. Le groupe des personnes âgées de plus de 65 ans s'est lui aussi accru considérablement (12,6 %) et représentait en 2001 plus de 10 000 personnes.

Cette transformation de la structure démographique de la ville aura rapidement des conséquences au niveau scolaire et au niveau de l'offre de certains services par la Ville.

Une scolarisation moindre⁸. À Saint-Jean-sur-Richelieu, la proportion du groupe des 20 ans et plus n'ayant pas complété un diplôme d'études secondaires est relativement élevée (32,3%) par rapport aux villes de la Rive-Sud (21,5%). La proportion de ceux qui ont complété un diplôme d'études secondaires (25,6%) ou un diplôme d'une école de métier (12,4%) est semblable à la moyenne des villes de la Rive-Sud. Par contre, les proportions de ceux qui ont complété un diplôme d'études collégiales (16,2%) et un diplôme universitaire (13,6%) sont inférieures aux moyennes des villes de la Rive-Sud, soit respectivement 19,9% et 22,5%. La population de Saint-Jean-sur-Richelieu possède un niveau de scolarisation inférieur aux populations des villes de la Rive-sud particulièrement marqué aux deux bouts du spectre de la scolarisation: moins de diplômés d'études secondaires et moins de diplômés d'études universitaires.

Des revenus très variés selon les secteurs. Le revenu médian des ménages de Saint-Jean-sur-Richelieu (40 784 \$) est près de 30% inférieur au revenu médian moyen des villes de la Rive-sud (58 024 \$). Une analyse plus détaillée indique des différences marquées au niveau des secteurs de la ville. Ainsi, le secteur Saint-Luc (58 404 \$) est dans la moyenne de la Rive-Sud, suivi par le secteur L'Acadie (52 537 \$) et le secteur Saint-Athanase (45 962 \$) qui distancient le

⁵ Conseil régional des loisirs de la Rive-Sud. 1990. Le schéma directeur des parcs et espaces verts de la ville de Saint-Luc, p. 16.

⁶ Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, Service d'urbanisme. 2003. Évolution démographique 1996-2001.

⁷ Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, Service d'urbanisme. 2003. Tableau 2 : Composition de la population (2001).

⁸ Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, Service d'urbanisme. 2003. Scolarité. Tableau comparatif des proportions de la population totale de 20 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité atteint (2001).

secteur Iberville (35 834 \$) et le secteur Saint-Jean-sur-Richelieu (33 715 \$). Le revenu médian des ménages des vieux quartiers est de 40 % inférieur au revenu médian des ménages de la Rive-sud ou de ceux du secteur Saint-Luc. Cet écart est considérable.

Les personnes à faibles revenus concentrées dans les vieux quartiers. En 1999, le CLSC-CHSLD Champagnat de la Vallée des Forts a publié un portrait⁹ de la pauvreté dans la MRC Haut-Richelieu qui indique qu'à Saint-Jean-sur-Richelieu, 43,5 % de tous les ménages allouent plus de 30 % de leurs revenus aux dépenses de logement, ce qui les situe dans un groupe de personnes devant consacrer trop de ressources au logement. Et de ce groupe, 22,3 % des ménages consacraient plus de 50 % de leurs revenus au logement. L'enquête précise que 8,5 % des logements occupés par les locataires à faibles revenus nécessitaient des réparations majeures et 25,7 % des réparations mineures. L'étude constate que la pauvreté affecte certains groupes (jeunes, femmes, familles monoparentales et personnes seules) mais aussi que la population du Haut-Richelieu s'est appauvrie depuis 1991. De nombreux organismes d'aide à la personne, clubs de service, comités chômage, etc., sont actifs sur le territoire de Saint-Jean-sur-Richelieu. Ces organismes sont localisés à proximité des populations desservies, dans les vieux quartiers de Saint-Jean-sur-Richelieu et d'Iberville. Avant la fusion, la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu ne desservait pas les organismes socio-communautaires qui étaient considérés comme autonomes. Les organismes socio-communautaires se coordonnent peu et sont tous à la recherche de ressources pour aider et soulager les personnes à faibles revenus.

Les besoins des populations à faible revenus des vieux quartiers devront être pris en considération dans tout projet d'aménagement et de rénovation de ces quartiers.

Une collectivité en transformation. La ville de Saint-Jean-sur-Richelieu traverse une importante restructuration administrative. Elle vit aussi une transformation de la structure de sa population qui se traduit par un accroissement des strates les plus âgées et par une diminution, même en valeur absolue, du nombre de jeunes familles et d'enfants.

Il faut notamment retenir que :

- ❑ L'apport des nouveaux arrivants plus âgés et plus riches devrait se traduire par une augmentation du revenu médian des ménages de la ville (et des revenus fiscaux de la Ville).
- ❑ La réduction du nombre des jeunes familles va nécessiter des transformations dans l'offre des services offerts par les écoles et par le Service des loisirs et bibliothèques.
- ❑ L'augmentation du nombre de personnes âgées peut aussi se traduire par une demande accrue de services par le Service des loisirs et bibliothèques.
- ❑ Les transformations dans la structure des populations occasionnées par les nouveaux arrivants ne changent pas les caractéristiques de faible scolarisation et de faibles revenus des populations des quartiers plus anciens.

⁹ CLSC-CHSLD Champagnat de la vallée des Forts. 2000. Portrait de la pauvreté dans la MRC du Haut-Richelieu. 61 pages et annexes.

3.2 PORTRAIT DE LA FONCTION RÉCRÉATIVE

3.2.1 Les composantes de l'offre récréative

« Le loisir est défini comme un moyen de permettre ou de faciliter le développement de la personne pour sa propre satisfaction en dehors de toute contrainte due aux obligations professionnelles, familiales ou sociales. »¹⁰

Notre portrait de la fonction récréative est largement conditionné par cette définition du loisir. Ainsi, nous cherchons à qualifier l'ensemble des ressources et des activités où l'initiative municipale peut contribuer à soutenir le développement de la personne en offrant aux citoyens des opportunités de loisir qui conviennent à leurs besoins.

Typologie de l'offre récréative. Pour analyser les composantes de l'offre récréative de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, nous avons utilisé la typologie retenue¹¹ par le Service des loisirs et bibliothèques (SLB) pour qualifier les espaces et les équipements de loisir. Celle-ci comprend : les espaces ouverts, les espaces fermés et les équipements intérieurs et extérieurs (plateaux) offerts dans la Ville. Nous ajoutons une dimension en regroupant à cette offre la description des services offerts par d'autres organisations (les associations et les partenaires fonciers) sur le territoire de la Ville.

Les espaces ouverts. Les espaces ouverts comprennent des espaces privés ou publics, naturels ou construits, qui possèdent un potentiel réalisé ou virtuel, d'ordre récréatif. Le concept d'espace ouvert traduit le terme anglais d' *open space*. Ce concept a pour avantage d'écarter l'équivoque véhiculée par les concepts d'espace libre et d'espace vert.

Les espaces fermés. Les espaces fermés correspondent aux lieux de loisir constitués par des bâtiments. Ils comprennent les bâtiments municipaux destinés à des activités de loisir ou de vie communautaire, ainsi que des bâtiments scolaires utilisés à des fins de loisir dans le cadre d'ententes avec les commissions scolaires, également les églises qui disposent d'une grande salle polyvalente et enfin des bâtiments privés. Ces espaces fermés offrent ou sont en mesure d'offrir de grands espaces de loisir susceptibles d'influencer la participation de la population.

Les équipements. Les équipements désignent des plateaux sportifs (intérieurs ou extérieurs) occupant des espaces ouverts ou fermés.

Les services municipaux. Les services municipaux sont ceux du Service des loisirs et bibliothèques (SLB) qui gère les services de loisir offerts aux citoyens, administre les programmes

¹⁰ Soubrier Robert, 2000 (2^{ème} édition), *Planification, aménagement et loisir*, Presses de l'université du Québec, Québec.

¹¹ Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, Service des loisirs et bibliothèque. 2003. *Guide d'intervention dans le domaine du loisir et de la vie communautaire*. Document de travail, p. 13 et 14.

de subvention pour les associations partenaires et représente la ville dans toutes les initiatives relatives à la récréation, à la culture et au tourisme.

Les associations. Les associations sont des organisations non gouvernementales qui regroupent des participants à des activités récréatives, culturelles ou récréotouristiques. Les associations organisent l'accès à des activités et services pour les participants. Elles sont aussi un interlocuteur essentiel pour identifier les besoins de la population et vérifier l'adéquation de l'offre de services et d'équipements pour les citoyens.

Les partenaires fonciers. Ce sont toutes les organisations gouvernementales, associatives ou privées, qui possèdent des équipements complétant l'offre récréative dans la ville.

Les zones de planification. Pour étudier la fonction récréative, il est pertinent de considérer la nouvelle ville dans son ensemble (offre générale) et de la subdiviser en sous-secteur pour préciser l'offre au niveau des zones de planification, méthode qu'utilise le SLB. Le SLB a subdivisé la ville en quatorze (14) zones de planification regroupées en six (6) secteurs, lesquels sont identifiés par le nom de l'ancienne entité municipale. Les informations sur la fonction récréative ont été colligées sur un Plan général de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu¹², dans un document qui inventorie les parcs, leurs caractéristiques, leurs équipements et leurs infrastructures¹³ et dans un document de travail intitulé Guide d'intervention du Service des loisirs et bibliothèque¹⁴. Pour les fins de notre analyse, nous avons regroupé de manière quelque peu différente les zones de planification, créé six (6) secteurs et nous les avons nommés.

La desserte de l'offre récréative. Les espaces ouverts sont hiérarchisés¹⁵ en fonction de leur rayon de desserte au niveau du groupe d'habitation (0 à 0,5 km), de l'aire de voisinage (0,5 km à 1 km), du quartier / secteur (1,5 km à 3 km), de la municipalité (3 à 5 km) et au niveau supramunicipal (plus de 5 km). Une couverture complète du territoire de la ville par les différents rayons de desserte des espaces ouverts est un indicateur de l'adéquation de l'offre aux besoins.

3.2.2 Inventaire des équipements, des activités et de l'achalandage (par sous-secteur)

Inventaire des équipements. Un Plan général préparé par la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu (PG-2002) identifie et localise les édifices municipaux, les terrains sportifs, les parcs, les terrains de golf, les chemins et les routes, les pistes cyclables ainsi qu'une partie du réseau hydrographique de la ville. Ce plan est complété par un inventaire descriptif des infrastructures des parcs de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. Cet inventaire comprend les immeubles et équipements appartenant à la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu mais ne comprend pas (ou très

¹² Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. 2001. Plan général. 1 : 22 000

¹³ Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. 2003. Infrastructures des parcs (Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu). Document de travail, 4 p.

¹⁴ Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, Service des loisirs et bibliothèque. 2003. Guide d'intervention dans le domaine du loisir et de la vie communautaire. Document de travail, 16 décembre 2002, 24 p.

¹⁵ Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, Service des loisirs et bibliothèque. 2003. Guide d'intervention dans le domaine du loisir et de la vie communautaire. Document de travail, 16 décembre 2002, p. 14-16.

partiellement) les immeubles et équipements appartenant au privé (salles d'entraînement sportif, etc.) ou à d'autres organismes gouvernementaux (parcs-école, C.E.G.E.P., Lieu-historique-national-du-Canada-du-Canal-de-Chambly).

Les partenaires fonciers. Les principaux propriétaires d'immeubles et d'équipements pouvant compléter l'offre récréative de Saint-Jean-sur-Richelieu sont les suivants:

- ❑ Lieu-historique-national-du-Canada-du-Canal-de-Chambly (piste multifonctionnelle du canal de Chambly, patinoire extérieure).
- ❑ C.E.G.E.P. Saint-Jean-sur-Richelieu (centre d'entraînement, arts martiaux, piscine intérieure, gymnase et terrains extérieurs football, soccer, balle-molle, 8 tennis extérieurs).
- ❑ Commission scolaire Saint-Jean-sur-Richelieu (parcs-école, salles polyvalentes, gymnases, etc.).
- ❑ Centre de tennis Saint-Jean (5 terrains intérieurs).
- ❑ Complexe Sport Absolu Centre sportif (piscine, gymnase, patinoire, squash, volley-ball, auditorium, 4 tennis extérieurs), anciennement les équipements du Collège militaire royal, devenu le Campus Fort Saint-Jean.
- ❑ Au Centre Multisport du Haut-Richelieu (quilles).
- ❑ Au Royaume des quilles.
- ❑ Boulevard des Quilles.
- ❑ Aéroport de Saint-Jean (pilotage monomoteurs et montgolfières).
- ❑ Golf La vallée des Forts (golf et ski de randonnée).
- ❑ Golf Les Légendes (golf et ski de randonnée).
- ❑ Golf Les Boisés de la Mairie (golf et ski de randonnée).
- ❑ Golf De Saint-Jean (golf et ski de randonnée).
- ❑ Golf Pinegrove (golf et ski de randonnée).

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu possède déjà des ententes avec quelques-uns de ces propriétaires fonciers et propriétaires d'équipements. Les différentes organisations de Saint-Jean-sur-Richelieu ont une expérience concrète de mobilisation des ressources de multiples partenaires pour l'organisation d'événements (tournois sportifs, festival de Montgolfière, etc.). Considérant l'ampleur et la qualité de ces installations, il est possible de compléter, voire d'augmenter significativement l'offre de service de la Ville, en formalisant des ententes avec ces partenaires.

L'exemple le plus probant à cet égard est probablement le potentiel offert par les installations sportives des institutions d'enseignement, notamment celles du CEGEP Saint-Jean-sur-Richelieu, du Campus Fort-Saint-Jean et de la commission scolaire Saint-Jean-sur-Richelieu. Misant sur la disponibilité d'une part de ces installations à certaines périodes du jour, de la semaine ou de l'année, la Ville pourrait construire un partenariat mettant en commun ses ressources physiques, humaines et financières avec celles de ces institutions pour offrir aux citoyens un programme élaboré et intégré d'activités sportives, culturelles ou de formation ciblant notamment les jeunes d'âge scolaire. Un tel programme viendrait augmenter significativement les opportunités d'activités para-scolaires pour la jeunesse de Saint-Jean et contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des familles.

Diagnostic par le Service des loisirs et bibliothèque. Le SLB a préparé un bilan et un diagnostic préliminaire (décembre 2002) devant servir à l'orienter dans ses interventions sur le territoire de la nouvelle ville. La méthode utilisée par le SLB consiste à se référer à des normes reconnues en matière d'offre de services de loisir. Nous partageons cette approche. Une analyse détaillée¹⁶ du réseau des parcs et espaces verts de l'ancienne ville de Saint-Jean-sur-Richelieu effectuée en 1997 ainsi qu'une étude¹⁷ sur le schéma directeur des parcs et espaces verts de la ville de Saint-Luc (1991) utilisent aussi une telle méthodologie. Nous ne possédons pas de renseignements historiques sur les secteurs L'Acadie, Iberville et Saint-Athanase. Le SLB¹⁸ en vient à conclure que « pour la majorité des équipements et des espaces récréatifs se référant à une norme, celle-ci est atteinte à plus de 75 % » sur le territoire de la nouvelle ville (voir le tableau 1). Le SLB identifie que les équipements déficitaires sont « des équipements de secteur (piscine extérieure et pataugeoire) ou de voisinage (pétanque) ».

TABLEAU 1 : Adéquation des équipements aux normes reconnues

Équipement de sport ou de loisir	Quantité	Norme	Rapport à la norme (%)
Balle molle et Baseball (terrain de)	24	31	77
Centre communautaire et de loisir	6	6	100
Football (terrain de)	4	6	66
Gymnase (moins de 6 mètres de haut)	32	22	145
Pataugeoire	2	10	20
Patinoire extérieure/étang de glace	30	31	100
Patinoire intérieure	4	4	100
Pétanque extérieure	14	31	45
Piscine extérieure	4	8	50
Piscine intérieure	3	3	100
Piscine d'athlétisme extérieure	3	1	300
Soccer (terrain à 7 joueurs)	25	11	227
Soccer (terrain à 11 joueurs)	10	14	71
Tennis extérieur	25	14	178
Tir à l'arc (champ de)	1	1	100

Source : Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu

Hypothèse et validation. Afin de corroborer ou d'infirmer cette analyse, nous avons effectué une analyse complémentaire sur la base d'un regroupement des zones de planification en secteurs comportant une homogénéité relative. Nous avons posé comme hypothèse que les

¹⁶ Marc Fauteux et Associés. 1997. Plan de développement des parcs et espaces verts. En collaboration avec Pensum Conseil inc., 101 p. et annexe.

¹⁷ Conseil régional des loisirs de la Rive-Sud. 1990. Le schéma directeur des parcs et espaces verts de la ville de Saint-Luc, document final, 68 p. et annexe.

¹⁸ Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. 2003. Guide d'intervention dans le domaine du loisir et de la vie communautaire. Document de travail, p. 22.

travaux effectués par le SLB et avant lui par les différents services municipaux responsables de la planification des équipements récréatifs ont bien répondu aux demandes des citoyens à l'échelle du groupe d'habitation et de l'aire de voisinage. Dans le contexte de la nouvelle ville, nous avons vérifié la qualité de la desserte au niveau des **quartiers / secteurs** et de la municipalité, par les **équipements majeurs et structurants et au niveau des espaces ouverts de type «parcs nature»**. Nous avons préparé une grille d'analyse pour nous permettre d'apprécier la présence et la desserte de ces équipements ou espaces ouverts dans chacun des quartiers / secteurs, au niveau de la ville et comme équipements supramunicipaux.

Pour les fins de l'exercice, nous avons défini les quartiers / secteurs suivants, à partir des quatorze (14) zones de planification fournies par le SLB :

- ❑ Rive Est du Richelieu : zones 1-A et 1-B (Saint-Athanase et Iberville)
- ❑ Rive Nord-Ouest du Richelieu : zones 2-A, 2-B et 2-C (partie Saint-Luc et partie Saint-Jean)
- ❑ Secteur Pinegrove : zone 3-A (partie Saint-Luc)
- ❑ Secteur Ouest de l'A-35 : zones 3-B et 3-C (partie Saint-Luc)
- ❑ Secteur de l'aéroport : zones 4-A, 4-B et 4-C (partie Saint-Jean et partie l'Acadie)
- ❑ Secteur Vieux-Saint-Jean : zones 5-A, 5-B, 5-C et 6 (partie Saint-Jean)

Nous avons retenu les équipements témoins suivants :

- ❑ Au niveau des quartiers / secteurs :
 - centre communautaire
 - piscine extérieure
 - plateaux sportifs éclairés (tennis, balle, soccer, basketball, etc.)
 - pistes cyclables locales
- ❑ Au niveau municipal :
 - complexe sportif
 - aréna / stade / piscine intérieure / etc.
- ❑ Au niveau supramunicipal :
 - pistes cyclables régionales
 - terrains de golf
 - «parcs nature» (incluant parcs régionaux, provinciaux et nationaux)
 - équipements supramunicipaux (port de plaisance, etc.)

L'inventaire et l'analyse de ces équipements est joint en annexe.

Résultats de l'analyse. De façon générale, la répartition des équipements témoins de quartiers / secteurs est bien adaptée aux besoins de la population. Seuls les secteurs Pinegrove et Ouest de l'A-35 (Saint-Luc) semblent déficitaires en piscine (extérieure) et en terrains de tennis. Tel que souligné par le SLB, « ultérieurement, une évaluation pondérée pour chaque secteur de planification pourra être faite en considérant le niveau de population et certaines contraintes physiques¹⁹ ». Des considérations opérationnelles, comme la concentration de certains équipements par rapport à leur distribution sur le territoire pourront aussi être intégrées dans la stratégie de développement de l'offre au niveau des secteurs.

Le réseau cyclable. C'est du côté du réseau cyclable que des différences importantes sont remarquées entre les secteurs. La plupart des secteurs ne sont pas desservis par un réseau local et seulement quelques-uns sont traversés par un axe cyclable régional (Rive Est du Richelieu, Rive Nord-Ouest du Richelieu, Vieux Saint-Jean). Considérant la tendance lourde observée à l'échelle du Québec d'un intérêt croissant de la population pour des activités de plein air actives pouvant être pratiquées spontanément et en famille, le développement et l'intégration des réseaux cyclables locaux et régionaux semble une orientation à envisager sérieusement dans le cadre de la planification stratégique en cours.

Les espaces ouverts. Du côté des espaces ouverts, la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu atteint 38,1 % de la norme recommandée pour les municipalités québécoises (5,5 hectares par 1000 habitants), espaces répartis dans 133 immeubles dont la taille varie entre 0,01 ha et 31,73 ha.. Ce calcul ne comprend pas les terrains de golf, ni les immeubles du Lieu-historique-national-du-Canada-du-Canal-de-Chambly, ni les terrains privés utilisables ou utilisés à des fins d'espaces ouverts (terrain de camping, etc.). Par contre, plusieurs parcs-écoles sont inclus à ce portrait.

En regard des espaces ouverts à l'échelle de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, nous constatons l'importance considérable du Canal de Chambly, des terrains de golfs et des terrains de camping privés pour offrir aux citoyens l'accès à des territoires pour pratiquer des activités récréatives extensives (marche, ski de fond, vélo, etc.). **Malgré l'ajout de ces territoires, tous les secteurs sont déficitaires en termes d'espaces ouverts identifiés comme possédant un potentiel d'ordre récréatif.**

¹⁹ Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, Service des loisirs et bibliothèque. 2003. Guide d'intervention du SLB. Document de travail, 16 décembre 2002, p. 14

TABLEAU 2 : Adéquation des espaces ouverts aux besoins

	Rayon de desserte (hab.)	Norme (Ha/ 1000 hab.)	Besoins (Ha)	État actuel (Ha)	Part de la norme (%)
Groupe d'habitation	500 à 1000	1	80	17,46	21,8
Aire de voisinage	2500	1,5	120	43,58	36,3
Secteur	7000 à 12000	1,5	120	57,36	47,8
Municipal	80000	1,5	120	49,04	40,9
Total	S/O	5,5	440	167,44	38,1

Note : Nous reprenons ici et actualisons les données présentées par la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu dans son Guide d'intervention dans le domaine du loisir et de la vie communautaire, version préliminaire, 2003

Les milieux naturels protégés. Le gouvernement du Québec s'est engagé devant la communauté internationale à protéger au moins 8 % de son territoire à des fins de conservation. Les Conseils régionaux de l'Environnement (CRE) du Québec partagent ce projet et proposent d'étendre à toutes les municipalités l'atteinte de cet objectif. L'application de cette norme sur le territoire de Saint-Jean-sur-Richelieu correspond à 18 km² (8 % de 225,610 km²). Une infime partie du territoire de Saint-Jean-sur-Richelieu, soit une faible partie des 1,67 km² des espaces ouverts identifiés au Tableau 2, pourrait être reconnue comme milieu naturel protégé. Un inventaire préliminaire de ces milieux se trouve dans la section consacrée au patrimoine naturel.

Dans un contexte d'utilisation récréative, une partie des milieux naturels protégés pourrait être incluse aux espaces ouverts et utilisée à des fins de loisir, particulièrement pour des activités de récréation extensive (ski de randonnée, marche, etc.).

Les activités et événements sportifs. Le Service des loisirs et bibliothèque de la ville de Saint-Jean sur-Richelieu programme de nombreuses activités sportives pour la population et collabore à l'organisation d'une somme considérable d'événements sportifs.

La programmation des activités sportives. La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a donné, durant l'année 2003, cent sept (107) ateliers sportifs auxquels ont participé 2 599 personnes réparties sur quatre périodes d'activité²⁰ (les quatre saisons).

Les événements sportifs. À l'image du dynamisme des associations sportives, plus de trente-sept (37) événements spéciaux, tournois, championnats, concours et compétitions sportives auront été tenus sur le territoire de la ville en 2003²¹.

Les associations sportives. Les organismes sportifs²² présents sur le territoire de Saint-Jean-sur-Richelieu comprennent une quarantaine de clubs sportifs, ligues sportives et associations

²⁰ Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, Service des loisirs et bibliothèque, Division ressources physiques 2003. Ateliers sportifs, statistiques. Compilation spéciale, 1p.

²¹ Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, Service des loisirs et bibliothèque, Division ressources physiques. 2003. Événements spéciaux durant l'année 2003. Document de travail, 2 p.

sportives. Deux associations nous semblent mal localisées dans ce groupe d'organisations. Ce sont CIME Haut-Richelieu et les Amis du Canal de Chambly qui, bien qu'ils animent des plateaux sportifs, devraient être intégrés aux organismes culturels (protection du patrimoine).

3.2.3 Portrait synthèse de la fonction récréative

L'offre de services et d'équipements pour réaliser des activités récréatives sur le territoire de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu est généralement adéquate. Le Service des loisirs et bibliothèque (SLB) propose des activités, soutient les événements sportifs et appuie les associations locales. C'est au niveau de la quantité d'espaces ouverts que l'offre de la ville est inférieure aux normes québécoises (38 % de la norme québécoise). Au niveau local (groupes d'habitation, unités de voisinage, secteur et quartiers), les équipements sont adéquats, à peu de chose près. Les mécanismes de planification de la ville (SLB) peuvent évaluer l'offre pour la faire correspondre à la demande liée aux transformations socio-démographiques de la population résidante. La vie associative au niveau sportif est très active à Saint-Jean-sur-Richelieu et soutenue adéquatement par le SLB autant pour la pratique des activités que pour l'organisation des rencontres et des tournois.

Pour l'essentiel, nous retenons que :

- ❑ La plus grande faiblesse de la ville se situe au niveau des grands espaces ouverts, particulièrement pour un usage récréatif extensif, dont la pratique du vélo. Une partie des espaces potentiels sont localisés en territoire agricole protégé.
- ❑ Considérant la tendance lourde observée à l'échelle du Québec d'un intérêt croissant de la population pour des activités de plein air actives pouvant être pratiquées spontanément et en famille, le développement et l'intégration des réseaux cyclables locaux et régionaux semble une orientation à envisager sérieusement dans le cadre de la planification stratégique en cours.
- ❑ La conclusion d'ententes de collaboration avec les propriétaires fonciers et les propriétaires d'équipements récréatifs sur le territoire de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu permettrait d'augmenter réellement et à peu de frais l'offre récréative de la ville. Ainsi, un partenariat misant sur le partage des ressources physiques, humaines et financières de la Ville, du CEGEP Saint-Jean-sur-Richelieu, du Campus Fort-Saint-Jean et de la commission scolaire Saint-Jean-sur-Richelieu permettrait à la Ville d'offrir à ses citoyens un programme élaboré et intégré d'activités sportives, culturelles et de formation. Une telle réalisation est susceptible de contribuer significativement à rehausser la qualité de vie des citoyens.
- ❑ Le vieillissement de la population, de même que les disparités dans les revenus des ménages observées d'un secteur à l'autre de la Ville, obligent à faire évoluer et à moduler l'offre locale

²² Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, Service des loisirs et bibliothèques. 2003. Sport, liste des organismes / régisseurs, document de travail, 2 p.

en services de loisirs pour s'assurer de répondre aux besoins particuliers des différentes clientèles.

3.3 PORTRAIT DE LA FONCTION CULTURELLE

3.3.1 Les composantes de l'offre culturelle

L'unité territoriale: la ville. Pour étudier la fonction culturelle, l'unité territoriale appropriée est le territoire de la nouvelle ville bien que les équipements collectifs culturels, et particulièrement la dimension patrimoniale du territoire, s'inscrivent dans un contexte plus large.

Nous allons analyser les composantes de l'offre culturelle de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu sous trois (3) aspects :

- ❑ les équipements collectifs culturels
- ❑ le miroir de la communauté
- ❑ la vitrine de l'identité culturelle

Les équipements collectifs culturels. Ces équipements comprennent les bibliothèques, les diffuseurs de spectacles, les salles de cinéma, les lieux d'exposition, les musées et centres d'interprétation et le patrimoine bâti. Nous ajoutons à ces *équipements* le patrimoine naturel et les associations de protection du patrimoine.

Le miroir de la communauté. Cette composante identifie les activités sociales et communautaires réalisées sur le territoire de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. Elle identifie les associations sociales et communautaires et présente les instruments de diffusion de la culture.

La vitrine de l'identité culturelle. Cette composante identifie les lieux, les événements et les organisations qui participent à produire l'identité culturelle de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

3.3.2 Inventaire des équipements, des activités et de l'achalandage

3.3.2.1 *Équipements collectifs culturels.*

Bibliothèques. La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu offre à ses citoyens les services de trois (3) bibliothèques publiques²³ qui sont autant de pôles culturels dans la ville. Les bibliothèques de Saint-Jean (Adélarde-Berger), de l'Acadie et de Saint-Luc sont regroupées en réseau depuis 2001. En 2002, les bibliothèques ont servi 23 334 abonnés, soit 29 % de la population (81 125 habitants). Elles ont effectué un demi-million de prêts et répondu à plus de 37 000 demandes d'information. Plus de 5 000 personnes ont participé à 129 activités d'animation, de formation et de soutien à la lecture en 2002. Le pourcentage d'abonnés au réseau des bibliothèques (29 %)

²³ Bricault, Camille. 2003. Bibliothèque municipale de Saint-Jean-sur-Richelieu. Rapport annuel 2002. 12 p.

est un peu inférieur à la moyenne provinciale (31,1 %). Le faible pourcentage d'abonnés en provenance d'Iberville (25 %) et de Saint-Athanase (15 %) peut s'expliquer par l'éloignement des points de service et la nouveauté du service pour ces secteurs. Le nombre de prêts par citoyen est de 5,9 prêts, ce qui est dans la moyenne québécoise (6,0 prêts). Les utilisateurs sont très actifs : 20,6 prêts par abonné en 2002. Le service a été très actif dans ses activités de communication (105) dont 33 articles et communiqués dans les journaux. Le réseau des bibliothèques possède 179 815 livres, 9 770 documents audio-visuels et 2 312 collections spéciales. Le réseau possède 2,21 livres par citoyen (2002) une amélioration par rapport à 2,13 livres par citoyen (2001) dans la poursuite d'un objectif provincial fixé à 3,0 livres par citoyen. Au cours de l'année 2002, la bibliothèque Adélar-Berger a abandonné l'écoute sur place de documents audiovisuels par manque de demande et de son coût élevé.

Le territoire de la ville comprend aussi de nombreuses bibliothèques liées aux maisons d'enseignement (19 bibliothèques de niveau primaire, 6 de niveau secondaire, 1 au CEGEP). Elle comprend aussi quelques centres de documentation plus ou moins organisés dont les collections sont d'ampleur variable. La Société d'histoire du Haut-Richelieu possède une intéressante bibliothèque de généalogie, des volumes anciens et des documents d'archives.

Pour mettre en perspective l'importance des bibliothèques en milieu municipal, il faut retenir que :

- ❑ Selon l'UNESCO, « la bibliothèque publique, porte locale d'accès à la connaissance, remplit les conditions fondamentales nécessaires à l'apprentissage à tous les individus et des groupes sociaux ».
- ❑ Dans les villes, le service des bibliothèques est au cœur de la relation culturelle entre la ville et le citoyen.
- ❑ Les bibliothèques performantes ont des collections mieux garnies et des locaux plus vastes. Les villes les plus performantes ont un nombre de bibliothécaires professionnels qui dépasse les normes internationales (1 bibliothécaire pour 7 000 à 10 000 habitants).
- ❑ La bibliothèque est un lieu essentiel de rencontre et de travail pour les écoliers du primaire et du secondaire. La bibliothèque est un lieu de référence (encyclopédies, dictionnaires, etc.) et un lieu de travail encadré par les bibliothécaires. Souvent les bibliothèques sont l'endroit où convergent les enfants entre 15h00 et 18h00, avant l'arrivée des parents à la maison. La bibliothèque organise des activités pour les jeunes. Surtout durant la fin de semaine. Elle est moins utilisée par les adolescents.
- ❑ La bibliothèque est un lieu qui permet d'avoir accès aux journaux et aux magazines. Pour les personnes âgées en perte d'autonomie, la bibliothèque peut leur permettre de continuer à recevoir des services d'accès à l'information. Pour les personnes qui perdent la vue, la bibliothèque peut fournir de la musique, des livres enregistrés, etc.
- ❑ Certains groupes peuvent recevoir des services spéciaux dans les bibliothèques (livres enregistrés, textes avec des grosses lettres, etc.).

- La bibliothèque et la diffusion de l'information. La communication et la politique d'animation de la bibliothèque peut être partie intégrante de la politique de communication de la ville et s'associer aux événements qui s'y produisent. Les bibliothèques peuvent informer les citoyens, organiser la concertation avec les élus, renforcer la communication entre les citoyens. La communication produite par une bibliothèque doit faire partie d'un plan d'ensemble.

Diffuseurs de spectacles. La région de Saint-Jean-sur-Richelieu dispose de plusieurs endroits pour produire les réalisations locales et provinciales. Le Théâtre des Deux-Rives (CEGEP), le Cabaret-Théâtre du Vieux St-Jean (centre culturel) et le Théâtre de l'Écluse (Pavillon Mille Roches) sont les plus connus. Les équipements gérés par la SPEC du Haut-Richelieu²⁴ ont accueilli en 2002-2003, environ 125 000 personnes au moyen de 402 activités. Ces participants provenaient à 38 % de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, à 8 % des autres municipalités de la MRC Haut-Richelieu et à 54 % de municipalités situées principalement sur la Rive-Sud de Montréal. Le Théâtre Grand-Pré (L'Acadie), le Théâtre le Cartier, l'Hôtel National, une salle de la Base des Forces canadiennes, une salle du Campus du Fort St-Jean ainsi que les salles de spectacles des écoles régionales sont aussi utilisées pour la présentation de spectacles.

Salles de cinéma. Le Cinéma Capitol (Saint-Jean) offre six (6) salles qui présentent des films en français. Le Théâtre des Deux Rives présente deux fois par semaine du cinéma de répertoire ainsi que la série des Grands Explorateurs.

Lieux d'exposition. Le territoire de Saint-Jean-sur-Richelieu comprend plusieurs lieux d'exposition dont les principaux sont : Action Art Actuel (Saint-Jean), la Maison sous les Arbres (Iberville), la Coopérative artistique du Haut-Richelieu (Saint-Jean) ainsi que la salle temporaire du Musée du Haut-Richelieu (Saint-Jean).

Musées et centres d'interprétation. Le Musée du Haut-Richelieu a accueilli ses premiers visiteurs en 1979. Il est soutenu financièrement par la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. Le projet du musée a été inspiré par le souci de doter Saint-Jean-sur-Richelieu d'une mémoire collective et de raconter d'où viennent ses citoyens et comment se sont vécues les étapes successives de leur implantation. Les moments, les faits, les réalisations et les initiatives qui ont marqué l'histoire collective y sont présentés. Le Musée accueille entre 2 000 et 3 000 visiteurs annuellement²⁵.

Les centres d'interprétation « Il était une fois une Petite Colonie » et « Aux couleurs de la campagne », tous deux situés dans le secteur de L'Acadie, font revivre la vie des anciens. Le presbytère de l'Acadie et l'ancienne gare du Canadien national peuvent accueillir à l'occasion, des expositions. Le Campus Fort Saint-Jean héberge un musée militaire, le Musée du Fort-Saint-Jean.

²⁴ SPEC Haut-Richelieu. 2003. Dossier de présentation de l'état d'avancement du projet de rénovation du théâtre des deux rives. 6 p.

²⁵ Bourguignon, Yves et Lynda Dubé, consultants. 2002. Le musée dynamique du Haut-Richelieu 2002-2004. Portrait et proposition de plan stratégique de développement, p. 15

- ❑ Les musées du territoire de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu sont toutes des organisations non gouvernementales (ONG), administrées par des bénévoles et parfois animées aussi par des bénévoles. Les programmes d'appui aux musées par les organisations fédérales et provinciales sont très limités. Le soutien financier aux opérations annuelles des petits musées provient essentiellement des contributions des visiteurs, de dons et des programmes de soutien à l'emploi.
- ❑ La contribution municipale aux opérations annuelles des petits musées est nécessaire et essentielle car aucun autre organisme subventionnaire ne s'occupe de cette tâche.
- ❑ Les bénévoles, ressources essentielles des petits musées, ont besoin du soutien de leur communauté pour élaborer les projets qui mettent en valeur le patrimoine local.

Le patrimoine bâti. Le patrimoine bâti est un témoin des institutions civiles, politiques, religieuses, éducatives et commerciales de la communauté johannaise. Plus de deux cent quatre vingt seize (296) bâtiments ont été identifiés²⁶ comme possédant une valeur patrimoniale.

Le secteur d'Iberville comprend au moins cent un (101) immeubles dont la maison du percepteur, l'église Saint-Athanase et son presbytère, la maison McGinnis, le Bureau d'enregistrement, le Berceau, la Trinity Church et le manoir Christie²⁷.

Le secteur L'Acadie comprend au moins cinquante sept (57) immeubles dont l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, le vieux presbytère et la maison du sacristain, la Grace Church et les bâtiments Lorrain-Sainte-Marie.

Le secteur Saint-Athanase comprend au moins dix (10) immeubles dont la maison provinciale des Frères maristes.

Le secteur Saint-Jean-sur-Richelieu comprend au moins cent onze (111) immeubles dont le bureau de poste, la gare du CP, la gare du CN, le Campus du Fort Saint-Jean, le Empire War Services Club, la Saint-James Anglican Church, la maison MacDonald-Thibodeau, l'édifice de la place du marché, l'hôtel de ville, l'ancien bureau de poste, l'ancien presbytère, l'ancienne caserne de pompiers, la United Church of Canada et son presbytère, la cathédrale Saint-Jean-l'Évangéliste, la maison François-Roy, le bureau des douanes, le cinéma Capitol, le palais de justice et l'ancienne usine Singer.

Le secteur Saint-Luc comprend dix-sept (17) immeubles dont la St-John's Church et l'église Saint-Luc.

À ces immeubles s'ajoutent le canal de Chambly et ses écluses ainsi que le pont du CP et le pont Gouin.

²⁶ Patri-Arch. 2003. Inventaire du patrimoine bâti de Saint-Jean-sur-Richelieu. Rapport d'étape. Liste provisoire des propriétés retenues, p. 20 à 29.

²⁷ Le Groupe Viau. 1993. Protection et mise en valeur de l'église Trinity et du manoir Christie, Ville d'Iberville. Plan d'intervention. 35 pages et annexes.

Le patrimoine naturel. Le patrimoine naturel de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu est constitué de trois éléments principaux :

- ❑ la rivière Richelieu, sa plaine d'inondation et son réseau hydrographique (ruisseaux Séraphin Choquette, Hazen²⁸, de la Barbotte, Samson, des Iroquois, Jackmann, Samoïsette et petite rivière Bernier);
- ❑ la rivière L'Acadie, sa plaine d'inondation et son réseau hydrographique (ruisseau des Noyers);
- ❑ un ensemble de petits boisés situés dans le secteur L'Acadie et Saint-Luc et un regroupement plus important dans le secteur Saint-Athanase. Il reste aussi un secteur non développé assez important sur l'île Ste-Thérèse (Saint-Luc), l'ancien terrain de camping envisagé pour y réaliser un développement immobilier.

Les associations de protection du patrimoine. Plusieurs associations vouées à la protection du patrimoine historique et naturel ont été constituées ou sont intervenues sur le territoire de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu ou dans la MRC Haut-Richelieu au cours des 15 dernières années. Les principales sont les suivantes:

L'Association du Patrimoine du Haut-Richelieu (APHR), fondée en 1987 sous le nom de Fondation Héritage de Saint-Jean, promeut et encourage la protection de l'héritage historique, architectural, naturel et culturel de St-Jean-sur-Richelieu et du Haut-Richelieu, notamment en conseillant les organismes, gouvernements et municipalités dans leurs projets de mise en valeur. Elle se préoccupe présentement de la restauration de la Trinity Church (Iberville), de la reconstruction du Blockhaus d'Iberville, de la reconnaissance de l'emplacement et de la reconstruction par l'Agence Parcs Canada du Fort Ste-Thérèse. Elle propose aussi d'élever une statue en l'honneur de Samuel de Champlain au 245, rue Richelieu.

CIME Haut-Richelieu. Le Centre d'interprétation des milieux écologiques a été constitué (1981) pour intervenir dans la conservation et la mise en valeur du patrimoine naturel du Haut-Richelieu. Il a récemment acquis des droits pour protéger une partie du mont Saint-Grégoire, en milieu agricole. Il réalise des activités de sensibilisation aux espèces en péril dans la plaine inondable du Richelieu grâce au Programme d'intendance des habitats des espèces en péril d'Environnement Canada - Service Canadien de la faune. Il anime des activités auprès des groupes scolaires au Centre-de-plein-air-Ronald-Beauregard à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Les Amis du Canal de Chambly. Constitué en collaboration avec l'Agence Parcs Canada afin de permettre à la collectivité de participer à la mise en valeur du Lieu-historique-national-du-Canada-du-Canal-de-Chambly, cette association coopérante est active spécifiquement sur le Canal de Chambly, dans les villes de Saint-Jean-sur-Richelieu, de Chambly et de Carignan.

²⁸ Galipeau, Christine. 1999. Parc écologique du ruisseau Hazen dans la municipalité d'Iberville. Étude d'avant-projet. 52 pages et annexes.

Comité de mise en valeur du patrimoine de L'Acadie (2002). Le Comité de mise en valeur du patrimoine de L'Acadie vise à mettre en valeur les origines acadiennes et les infrastructures patrimoniales du secteur de L'Acadie. Après avoir créé et aménagé le Parc des Ancêtres devant l'église, il propose de mettre en valeur la petite rivière L'Acadie.

Comité de concertation et de valorisation du bassin de la rivière Richelieu (COVABAR). Le COVABAR est un organisme à but non lucratif qui oeuvre à développer une approche écosystémique basée sur la concertation relativement à la gestion intégrée des ressources et activités par bassin versant dans une démarche de développement durable pour l'ensemble de la Vallée du Richelieu. Les moyens déployés pour atteindre cet objectif sont : la concertation, l'éducation, l'action et la sensibilisation de la population et des décideurs dans le but de les responsabiliser et d'atteindre la solidarité recherchée de l'ensemble des intervenants du territoire concerné. Le COVABAR veut aussi les inviter à modifier graduellement leurs comportements et leurs façons de faire dans leur propre secteur afin d'assurer une meilleure qualité de vie des personnes.

Conservation de la nature. La société Conservation de la nature est active dans la MRC Haut-Richelieu dans la région du lac Champlain pour sauver la Tortue à carapace molle de l'Est. Elle y coordonne les efforts de treize groupes de conservation. Elle vient aussi d'acquérir les propriétés d'Hydro-Québec dans la région du Canal de Chambly.

Société de conservation des milieux humides du Québec (SCMHQ). La Société de conservation des milieux humides du Québec intervient dans la paroisse de Saint-Georges-de-Henryville dans la protection des habitats de la Pointe-du-Gouvernement.

Corridor patrimonial Champlain Haut-Richelieu (CPCHR). Le comité du Corridor patrimonial Champlain Haut-Richelieu propose de faire la promotion, la coordination des activités et la coordination du financement en vue de la réalisation des « Fêtes de Champlain » prévues en 2009 (400^e anniversaire du passage de Champlain dans la Vallée du Richelieu) dans le contexte d'une initiative new-yorkaise et vermontoise, de création d'un corridor patrimonial dans l'axe du lac Champlain et de la rivière Richelieu.

CRD Montérégie (CRDM). Dans le contexte de la réalisation d'un corridor patrimonial dans l'axe du lac Champlain de la rivière Richelieu, le CRD Montérégie a constitué une table de concertation à laquelle participent les 3 MRC, les CRD, les CLD, l'Agence Parcs Canada, et Développement économique Canada (DEC). Le gouvernement du Québec a aussi constitué un comité de concertation interministériel régional pour coordonner ses interventions en regard de ce projet.

Fondation Québec et Labrador (QLF). La Fondation Québec et Labrador est l'organisation non gouvernementale canadienne (1969) qui a été retenue par les partenaires américains (Lake Champlain Basin Program) pour être leur représentant au Québec. Avec des partenaires canadiens, QLF a mandaté des consultants pour préparer un plan stratégique pour l'initiative canadienne du Corridor patrimonial. Un des objectifs est d'identifier un leader capable de porter le projet sur l'ensemble de la rivière Richelieu.

- ❑ Les nombreuses associations de protection du patrimoine sont garantes de la conscience patrimoniale de Saint-Jean-sur-Richelieu, s'impliquent dans des projets concrets de protection et de mise en valeur et peuvent aussi mobiliser des ressources importantes pour assurer la réalisation de la protection de ce patrimoine.
- ❑ Les associations de protection du patrimoine actives sur le territoire de Saint-Jean-sur-Richelieu participent à de nombreux réseaux régionaux, nationaux et internationaux. Elles agissent régulièrement en collaboration avec de nombreux partenaires.

3.3.2.2 *Miroir de la communauté.*

Les événements communautaires. Le Service des loisirs et bibliothèque collabore avec les associations dans l'organisation d'une vingtaine de fêtes et festivals²⁹ sur le territoire de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu en 2003.

Les événements culturels. Les associations, en collaboration avec le SLB organisent cinq (5) événements culturels sur le territoire de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu en 2003.

Les associations communautaires. Il y a soixante et onze (71) organismes communautaires^{30, 31} sur le territoire de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. Ces organismes sont des associations de jeunes (11 groupes), de personnes âgées (10), de clubs sociaux (13), de groupes d'entraide (22), d'associations récréatives (11) et de regroupements agricoles et horticoles (4).

Les associations culturelles. Environ 29 organismes culturels³², (associations d'art visuel (4), de musique et de chant (7), de danse (2), arts de la scène et de théâtre (5), histoire et de protection du patrimoine (7) et d'activités de loisir (4) sont reconnus par la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

La Société d'histoire du Haut-Richelieu. La Société d'histoire du Haut-Richelieu a été fondée à la Centrale catholique de Saint-Jean d'Iberville en 1952. Portant alors le nom de Société historique de la Vallée du Richelieu, cette société couvrait un immense territoire s'étendant sur les deux rives du Richelieu, de Sorel à la frontière américaine. La Société d'histoire de la Vallée du Richelieu a compté dans ses rangs les pères de la Fédération des Sociétés d'histoire du Québec. Créée en 1976 grâce à un legs important avec pour mission de soutenir des sociétés d'histoire, la Fondation Percy-W.-Foy soutient la Société d'histoire de la Vallée du Richelieu. En 1979, la section de Saint-Jean d'Iberville s'autonomise sous le nom de Société d'histoire du Haut-Richelieu.

²⁹ Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. 2003. Événements spéciaux durant l'année 2003. Division ressources physiques, document de travail, 2 p

³⁰ Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, Service des loisirs et bibliothèque. 2003. Communautaire, liste des organismes / régisseurs. Document de travail, 4 p.

³¹ Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, Service des loisirs et bibliothèques. 2003. Autres dossiers, document de travail, 1 p.

³² Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, Service des loisirs et bibliothèques. 2003. Culturel, liste des organismes / régisseurs, document de travail, 2 p.

Elle publie en 1980 le premier numéro de son bulletin mensuel de liaison « La Vigilante ». Le Centre de documentation de la section de Saint-Jean d'Iberville, administré par la Société d'histoire du Haut-Richelieu, est le plus important centre de consultation en généalogie de la Montérégie. La Société d'histoire du Haut-Richelieu compte plus de 250 membres actifs. Le livre des présences de la bibliothèque de généalogie indique plus de 3 000 consultations pour l'année 2002 dont 67 % proviennent de personnes de nationalité américaine³³. À l'occasion, les intérêts de la Société recourent ceux du réseau municipal, notamment lors de la venue d'historiens invités dans le cadre de la programmation saisonnière.

Les médias de diffusion de la culture. La population de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu dispose de plusieurs outils de masse pour diffuser des informations sur la culture. Ce sont trois journaux, dont le principal est le Canada français, un télédiffuseur et un radiodiffuseur.

Le Canada français. Le journal Le Canada Français, fondé en 1860, possède le titre honorifique de vice-doyen de la presse francophone en Amérique et constitue la principale source d'information écrite à Saint-Jean-sur-Richelieu et dans la région. Essentiellement régionale, l'information touche à la fois les secteurs de la politique, des faits divers, des activités communautaires et sportives. Le Canada Français se présente comme l'un des plus grands porte-parole et défenseurs de la culture au sens propre, par la publication constante d'un cahier « Culture » depuis 1963.

L'Entracte. Depuis 1989, la Société pour la promotion d'événements culturels du Haut-Richelieu inc. (SPEC H-R) en collaboration avec le CLD publie la revue L'Entracte, axée sur la promotion des spectacles présentés au Théâtre des Deux Rives et au Cabaret-Théâtre du Vieux Saint-Jean. Distribuée à 80 000 copies dans plus de 40 municipalités, dix fois par année, la revue propose un calendrier des événements culturels du Haut-Richelieu.

3.3.2.3 *Vitrine de l'identité culturelle.*

Les arts visuels. Plus de 150 artistes professionnels en arts visuels vivent à Saint-Jean-sur-Richelieu. Le développement des arts visuels dans la région semble coïncider avec l'implantation il y a plus de 30 ans, d'un programme de formation en arts visuels au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu. Après une formation collégiale en arts, plusieurs jeunes diplômés ont complété une formation universitaire et sont revenus s'établir dans la région. Action Art Actuel, le seul centre d'artistes autogérés de Saint-Jean, a présenté plus de 97 expositions d'art actuel depuis sa création. Il regroupe 23 artistes issus des quatre coins du Québec qui, par leur pratique, permettent de découvrir l'art actuel. Le Symposium d'arts du Haut-Richelieu se tient depuis 1995 et donne aux visiteurs l'occasion de connaître des artistes, d'échanger et de les voir à l'œuvre. Rencontre Saint-Jean, se produit depuis plus de dix ans, et est une occasion de découvrir plus de 150 sculpteurs et peintres provenant de partout au Québec. Les œuvres des créateurs en art visuel de toutes tendances sont aussi présentées dans les restaurants, bibliothèques et quelques autres lieux publics. La Maison sous les arbres, un autre lieu de diffusion a permis à plus de 650

³³ Société d'histoire du Haut-Richelieu. 2003. Rapport annuel 2001-2002. Analyse des retombées économiques - consultations. P.

artistes de la M.R.C. H-R., surtout des semi-professionnels, de diffuser leurs œuvres au cours des quinze dernières années.

Le théâtre. Les activités théâtrales sont très développées à Saint-Jean-sur-Richelieu. Le Théâtre de Grand Pré est l'organisme le plus actif avec des présentations de pièces, des lectures théâtrales et des cours de théâtre offerts autant aux jeunes qu'aux adultes. Le Théâtre Loup Garou présente quelques spectacles au cours de l'année. Deux ligues d'improvisation sont actives: la C.L.I.C., une fois par semaine d'octobre à avril, et la E.V.I.L. durant la saison estivale. Quelques autres troupes présentent des spectacles à l'occasion. La Société pour la promotion d'événements culturels du Haut-Richelieu inc. (S.P.E.C. H.-R.) diffuse de nombreuses pièces de théâtre, autant pour les enfants que les adultes. En plus d'offrir les dernières productions montréalaises, elle initie les jeunes grâce à la série *Aventure-T*, proposée dans les milieux de la petite enfance et les écoles de la région à des coûts modiques et à des conditions intéressantes. Par ailleurs, le Théâtre de l'Écluse se spécialise surtout dans la présentation de pièces de théâtre légères, appréciées pendant la saison estivale mais qui ne se sont pas positionnés comme leaders dans ce secteur en Montérégie³⁴

La musique. C'est surtout par le biais des harmonies, ces ensembles longtemps appelés « fanfares », que la musique s'est développée à Saint-Jean-sur-Richelieu. Grâce entre autres au Cercle Philharmonique de Saint-Jean, un organisme actif depuis plus de 112 ans, et à l'Union Musicale d'Iberville, une harmonie qui a célébré en 2002 son 75^e anniversaire de fondation. Durant toutes ces années, ces ensembles ont multiplié parades et concerts, en plus d'initier et de former des centaines de musiciens. À ces harmonies s'ajoutent plusieurs chorales qui ont, elles aussi grandement contribué à la vie musicale johannaise. La plus ancienne et la plus notoire est certes Le Chœur du Richelieu, qui a célébré à l'automne 2002 son 50^e anniversaire et dont l'excellence est reconnue partout au Québec et même en Europe. Encore aujourd'hui, le secteur de la musique demeure très dynamique. La ville compte de très nombreux musiciens et ensembles de musiciens, tant amateurs que professionnels, qui oeuvrent dans une multitude de styles. Certains groupes jouissent d'une renommée qui s'étend bien au-delà de la région. Les principaux lieux qui accueillent des spectacles sont l'ancien cinéma Cartier, le pavillon des loisirs Mille-Roches à Iberville et certaines églises, notamment pour des concerts classiques.

La muséologie et les expositions historiques. Plusieurs organismes en histoire et en patrimoine organisent des activités muséales telles des expositions d'objets et surtout de photographies et de documents. Le Musée du Haut-Richelieu cherche à doter Saint-Jean-sur-Richelieu d'une mémoire collective et à raconter de façon visuelle d'où viennent ses citoyens et comment se sont vécues les étapes successives de leur implantation. Les moments, les faits, les réalisations et les initiatives qui ont marqué l'histoire collective y sont présentés. Par ailleurs, des centres d'interprétation font revivre la vie des anciens (L'Acadie). Une exposition soulignant le 400^e anniversaire du passage de Samuel de Champlain dans le Bas-Richelieu (1603) produite en collaboration avec l'Agence Parcs Canada est présentée dans la vieille gare grâce aux Amis du Canal de Chambly. Le Musée Fort-Saint-Jean présente l'histoire militaire de la ville.

³⁴ Groupe DBSF. 2001. *Tourisme-Haut-Richelieu. Plan stratégique de développement et de marketing touristique*, p. 9.

3.3.3 Portrait synthèse de la fonction culturelle

Au niveau des équipements collectifs culturels, la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu dispose de ressources remarquables. Son réseau de bibliothèques, ses diffuseurs de spectacles, ses salles de cinéma, ses lieux d'exposition, ses musées et centres d'interprétation sont nombreux et diversifiés.

- ❑ La présence d'un patrimoine bâti est très importante dans plusieurs secteurs de la ville. Ce patrimoine n'est pas encore exploité ni mis en valeur à la mesure de son potentiel.
- ❑ Le patrimoine naturel est le grand oublié des équipements collectifs culturels. Les ruisseaux, les bois et les paysages patrimoniaux (par exemple la petite rivière L'Acadie) sont des ressources méconnues et non intégrées dans l'offre de la ville.
- ❑ La ville et la région comptent beaucoup d'associations de protection du patrimoine. Certains groupes se préoccupent de concertation. D'autres sont des gestionnaires de site. La présence de nombreuses personnes intéressées à la protection du patrimoine est une force. Le grand nombre d'organisations et les conflits qui peuvent survenir localement dans la réalisation des projets peut être une faiblesse.

Miroir de la communauté. La ville de Saint-Jean-sur-Richelieu possède et affiche une activité culturelle intense et originale, grâce à la contribution de dizaines d'organismes, d'événements et de lieux voués à l'art, à la culture et à l'histoire. La Ville est consciente de disposer de ressources limitées et perçoit son rôle comme accompagnateur des différents organismes du milieu. Plus de 32 organismes culturels sont soutenus par le SLB. Quinze de ces organismes sont logés par la municipalité, dix d'entre eux se partageront en 2003 des subventions pour une valeur totale de plus de 185 000 \$. Tous bénéficieront d'un appui en nature par la ville. Le SLB propose également, une panoplie d'activités culturelles sous la forme de 270 ateliers, 17 concerts ainsi qu'une douzaine de sorties et causeries.

- ❑ La Ville voudrait se qualifier comme catalyseur des initiatives de la communauté culturelle et comme rassembleur.

Vitrine de l'identité culturelle. Des productions et des activités en art visuel, en théâtre et en musique sont présentées régulièrement sur le territoire de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. Cette production est intense, variée et de grande qualité. C'est du côté de la muséologie et des expositions historiques que la collectivité locale semble manquer de moyens et de ressources. **À part les mordus de l'histoire et les animateurs des associations de protection du patrimoine, la collectivité de Saint-Jean-sur-Richelieu ne semble pas réaliser qu'elle habite dans une ville historique exceptionnelle.**

- ❑ L'histoire de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu n'est pas intégrée dans des interventions qui permettent de camper sa réelle importance nationale.

- ❑ La collectivité n'étant pas desservie par de grandes institutions patrimoniales d'État (Agence Parcs Canada) et peu par le Ministère de la culture et des communications du Québec, elle doit s'appuyer sur ses propres ressources humaines, financières et matérielles pour projeter sa spécificité culturelle et historique.
- ❑ Dans l'ensemble, l'offre n'est pas à la hauteur des potentiels.
- ❑ Le soutien des paliers supérieurs de gouvernement est à développer.

3.4 PORTRAIT DE LA FONCTION TOURISTIQUE

3.4.1 Les composantes de l'offre touristique

Les pôles touristiques de la MRC Haut-Richelieu. La ville de Saint-Jean-sur-Richelieu constitue l'un des quatre (4) pôles touristiques de la MRC Haut-Richelieu³⁵. Chacun de ces pôles possède une spécificité qui lui est propre. Les trois (3) autres pôles touristiques sont constitués autour des villages de Mont Saint-Grégoire, de Saint-Paul-de-l'île-aux-Noix et de Venise-en-Québec.

Les attraits touristiques. Les attraits touristiques de Saint-Jean-sur-Richelieu sont constitués des sites historiques, des circuits patrimoniaux, des bâtiments historiques, des équipements agrotouristiques, des milieux naturels, des pistes cyclables, des croisières et des événements touristiques.

Les services touristiques. Les services touristiques comprennent l'accueil et l'information touristique, l'hébergement, la restauration, le transport aérien, les rues commerciales et les centres commerciaux.

3.4.2 Les équipements, les activités et l'achalandage

3.4.2.1 *La localisation de Saint-Jean-sur-Richelieu*

La ville de Saint-Jean-sur-Richelieu est située à proximité de la région de Montréal (30 minutes en automobile) mais à l'extérieur des grands axes routiers majeurs que sont les autoroutes A-15 (New York) et A-10 (Sherbrooke).

La perception par les autres. La ville de Saint-Jean-sur-Richelieu était perçue, lors d'une enquête³⁶ effectuée en 1998 comme une région éloignée, un endroit peu attrayant pour l'installation d'infrastructures reliées au tourisme d'affaire⁴⁰.

³⁵ MRC Haut-Richelieu, CLD Haut-Richelieu et Conseil économique du Haut-Richelieu. 2002. Pôles touristiques, MRC du Haut-Richelieu, plan d'action, 26 p. et 5 cartes.

³⁶ Desjardins Marketing, p47

³⁷ OTC Haut-Richelieu, Axes de développement 2003-2008, p.2, positionnement et gestion de l'offre.

3.4.2.2 Les attraits touristiques

Sites historiques. La ville de Saint-Jean est au cœur d'une riche histoire militaire dont la présence est atomisée le long du Richelieu. Elle a aussi été un haut lieu industriel au 19^e siècle. Sa localisation sur le passage entre Montréal et les États-Unis lui conférait une position économique enviable.

Dans une perspective patrimoniale, les attraits de Saint-Jean-sur-Richelieu sont complémentaires avec des attraits historiques situés ailleurs dans la MRC Haut-Richelieu et dans les MRC La-Vallée-du-Richelieu, Rouville et Bas-Richelieu, soit à toute la vallée du Richelieu³⁸. Le projet du Corridor patrimonial de la rivière Richelieu vise à coordonner les efforts de mise en valeur de nombreux intervenants sur tout le territoire du Corridor. On trouve dans la MRC du Haut-Richelieu plusieurs équipements possédant une valeur historique remarquable. Les principaux sont :

- ❑ Le Blockhaus de la rivière Lacolle;
- ❑ Le Lieu-historique-national-du-Canada-du-Fort-Lennox;
- ❑ Le site de la Pointe-du-Gouvernement (Henryville);
- ❑ La MRC H-R compte plusieurs autres bâtiments patrimoniaux dont les principaux sont les maisons patrimoniales (4) de Mont-Saint-Grégoire, le Château Saint-Blaise (Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix), la Pointe à l'Esturgeon (Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix), l'église méthodiste (Notre-Dame-du-Mont-Carmel) et le Musée Honoré-Mercier (Sainte-Anne-de-Sabrevois).

Campus Fort Saint-Jean. Ce site est le lieu original du Fort Saint-Jean (1666, 1748, 1775, 1839), ce qui est rappelé dans le Musée du Fort Saint-Jean, le berceau du Royal 22^e Régiment (1914) et plus récemment, celui du Collège militaire royal de Saint-Jean (C.M.R.) (1952-1995). Ce site, administré par la Corporation du Fort Saint-Jean (1995), appartient au gouvernement fédéral mais a été loué pour 25 ans par le Conseil économique du Haut-Richelieu (CEHR) (2000).

Le Lieu-historique-national-du-Canada-du-Fort-Chambly et le Lieu-historique-national-du-Canada-du-Canal-de-Chambly. Sous la responsabilité de l'Agence Parcs Canada, 3 écluses et 10 des 19 km du canal sont situés à Saint-Jean-sur-Richelieu. L'accès principal amont (bateaux et piste multifonctionnelle) du canal de Chambly est situé à proximité du secteur historique de Saint-Jean-sur-Richelieu. Un accès secondaire (piste multifonctionnelle) est aménagé au pont donnant accès à l'île Sainte-Thérèse. La fréquentation du canal est de 7 000 embarcations / an et celle de la piste multifonctionnelle de 122 000 cyclistes-piétons-patineurs / an³⁹.

- ❑ Les sociétés de protection du patrimoine ont identifié quelques autres sites historiques et s'affairent avec plus ou moins de succès à susciter leur mise en valeur. Les principaux sites envisagés sont : les Forts Saint-Jean et Sainte-Thérèse, le Blockhaus d'Iberville... le tout dans la perspective du corridor patrimonial international couvrant la rivière Richelieu et le lac Champlain en complémentarité avec les sites historiques de toute la région.

³⁸ ATR Montérégie. Guide touristique officiel, 2003-2004. 130 p.

³⁹ <http://www.ville.chambly.qc.ca>

Circuits patrimoniaux. Des circuits patrimoniaux ont été élaborés sur le territoire de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu afin de permettre à des visiteurs circulant en auto, en vélo ou à pied, de découvrir (circuit auto-guidé) certains éléments du patrimoine. Ce sont :

- ❑ l'itinéraire patrimonial Vieux Saint-Jean⁴⁰,
- ❑ le circuit patrimonial de L'Acadie⁴¹,
- ❑ le circuit patrimonial d'Iberville⁴².

La ville de Saint-Jean-sur-Richelieu renferme des trésors de bâtiments historiques. **On retrouve à Saint-Jean-sur-Richelieu la plus grande concentration de bâtiments historiques de la MRC Haut Richelieu et une des plus grandes de la Montérégie.** Certains de ces bâtiments ont été inclus dans des circuits patrimoniaux. Plusieurs ont été oubliés. Un inventaire récent identifie plus de 293 bâtiments historiques (voir précédemment, les équipements collectifs culturels, le patrimoine bâti).

Circuits connexes dans la région touristique. Dans la région touristique de la Montérégie, deux circuits patrimoniaux^{43, 44} sont proposés :

- ❑ Le circuit de la Vallée-des-Forts retient un itinéraire qui va de Fort-Chambly à Lacolle puis passe par Venise-en-Québec, Sabrevois, Iberville et se termine à Mont-Saint-Grégoire.
- ❑ Le circuit du Chemin des Patriotes va de Beloeil à St-Ours sur la rive est du Richelieu et revient vers Saint-Bruno-de-Montarville.

Agrotourisme. Situé au cœur d'une région agricole prospère, le mont Saint-Grégoire est une montérégienne qui a conservé une couverture boisée au cœur de la plaine agricole. On y trouve une concentration exceptionnelle d'érablières et de vergers dont l'exploitation est orientée vers l'accueil d'une clientèle agrotouristique. Le village de Mont-Saint-Grégoire est un haut lieu de l'agrotourisme dans la MRC Haut-Richelieu et en Montérégie. Ses compétiteurs dans le temps des sucres sont situés dans les Basses Laurentides et dans Lanaudière. En période de récolte des pommes, ce sont encore les Basses-Laurentides (Oka, St-Joseph-du-Lac) et les autres montérégiennes (St-Bruno, Rougemont, St-Hilaire).

Dans la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, le secteur de L'Acadie présente quelques particularités d'origine agricole.

Dans la région touristique de la Montérégie, un circuit du Paysan^{45, 46} et une Route des cidres sont proposés.

⁴⁰ Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, Itinéraire patrimonial Vieux Saint-Jean

⁴¹ Pierre Brault, Germain Godin, Robert Hébert et al. 2001 [1982]. L'Acadie, circuit patrimonial. 32 p.

⁴² Ville d'Iberville, circuit patrimonial.

⁴³ Tourisme Montérégie. Carte des circuits et des équipements touristiques, 2003.

⁴⁴ Office du tourisme et des congrès du Haut-Richelieu. Liste des intervenants, festival et événements, carte des circuits touristiques. 2003

⁴⁵ Tourisme Montérégie. Carte des circuits et des équipements touristiques, 2003.

- ❑ Le circuit des Paysans commence à l'Acadie, rejoint Napierville puis Lacolle, longe par la suite la frontière américaine jusqu'au lac Saint-François et revient vers Châteauguay.
- ❑ La route des Cidres identifie quelques cidreries sur l'ensemble du territoire de la Montérégie.

Milieux naturels. La rivière Richelieu est un milieu naturel méconnu. Cours d'eau exceptionnel drainant une grande partie de la Montérégie, on y trouve des frayères et des milieux humides essentiels à la biodiversité de la Montérégie. Pendant des siècles, on y a pêché commercialement l'anguille, mais cette activité est maintenant abandonnée. Plusieurs ruisseaux aux noms évocateurs se jettent dans le Richelieu. Différentes interventions visant la protection d'espèces fragiles et menacées sont entreprises sur le Richelieu : protection de milieux humides, passes migratoires, etc. La rivière l'Acadie est aussi un milieu naturel qui confère au noyau villageois sa raison d'être.

Pistes cyclables. On retrouve trois (3) axes cyclables majeurs dans la MRC H-R, lesquels se croisent au cœur de Saint-Jean-sur-Richelieu, au pont Gouin.

Piste du Canal-de-Chambly (Route verte). Cette piste (20 km) longe le Canal de Chambly du pont Gouin jusqu'à la Montée du Fort-Chambly, laquelle rejoint Longueuil et la région de Montréal. De Saint-Jean-sur-Richelieu jusqu'à Montréal, c'est une piste cyclable d'environ 35 km, en asphalte et en poussière de roche.

Piste de la Vallée des Forts (Route verte). Vers le Sud, à partir du pont Gouin, les cyclistes empruntent une bande cyclable et une chaussée désignée sur environ 38 km en direction de la frontière américaine. La piste multifonctionnelle du Sentier du Paysan (26 km) est accessible à partir de cette piste à la hauteur de Lacolle.

Piste Montérégiade II (Route verte). Cet axe emprunte le parcours d'une ancienne voie ferrée (CP). Débutant à partir du pont Gouin et traversant le Richelieu, cette piste en poussière de roche est localisée en site propre. Elle permet de rejoindre l'Estriade et le vaste réseau⁴⁷ des pistes de l'Estrie. La première section représente environ 22 km de Saint-Jean à Farnham.

Les retombées économiques. Les études de retombées économiques⁴⁸ et de la notoriété et de la fréquentation du réseau cyclable de la Montérégie identifient toutes que les cyclotouristes sont majoritairement des hommes ayant des revenus supérieurs à la moyenne qui effectuent des trajets moyens de 24 km en trois heures⁴⁹. Les cyclotouristes expérimentés font des trajets plus

⁴⁶ Office du tourisme et des congrès du Haut-Richelieu. Liste des intervenants, festival et événements, carte des circuits touristiques. 2003

⁴⁷ Tourisme Montérégie. Carte du réseau cyclable 2003-2004.

⁴⁸ Lacasse, Bruno. 1994. Étude des retombées touristiques d'un prolongement de la piste cyclable l'Estriade sous un modèle d'évaluation de projet touristique. Université de Sherbrooke. 27 pages et annexe.

⁴⁹ CROP. 2001. Étude de notoriété et de fréquentation du Réseau cyclable de la Montérégie. 69 pages et annexes.

longs (temps et distance) que les cyclistes occasionnels. Une étude liée au développement de l'axe cyclable de la Vallée du Richelieu⁵⁰ faisait état en 1994 d'un marché potentiel de 441 000 excursionnistes (dont 49 000 américains) et de 24 000 cyclotouristes (dont 2 600 américains). Sur la base d'une dépense variant entre 10\$ et 70\$ par jour pour les excursionnistes et entre 75\$ et 420 \$ par cyclotouriste, les retombées varieraient entre 6 M \$ et 25 M \$, soit une moyenne de 16 M \$ par année. Des enquêtes récentes⁵¹ indiquent que ce sont les prévisions de dépense les plus faibles (10 \$) qui correspondent au profil de dépense des excursionnistes dans la région de Montréal (2001). La consultation des guides cyclables permet aussi de constater que l'offre en trajets cyclables dans la région de Montréal ne cesse de croître.

- L'enquête sur la notoriété et la fréquentation du réseau cyclable de la Montérégie indique que la piste du Canal de Chambly accueillait environ 2 % de la fréquentation de la RMR-Montréal et de la Rive-Sud (2001). **Les sections cyclables situées sur le territoire de la MRC H.-R. ont intérêt à se distinguer pour augmenter leur notoriété et leur fréquentation.**

Port de plaisance/ croisières/ pourvoyeurs. La majorité des activités nautiques réalisées dans la MRC Haut-Richelieu sont effectuées à Saint-Paul-de-l'île-aux-Noix. Port d'attache canadien pour des centaines de nautoniers fréquentant le lac Champlain, Saint-Paul-de-l'île-aux-Noix est un centre de services pour les propriétaires de bateaux. C'est le port le plus pratique pour ceux qui doivent garder leur embarcation dans les eaux canadiennes. Son existence est liée à la présence du Lac Champlain et à la frontière américaine. Il est unique pour ce type de services. Le Lieu-historique-national-du-Canada-du-Fort-Lennox y est en activité durant la saison estivale uniquement (environ 50 000 visiteurs).

Saint-Jean-sur-Richelieu compte une marina (Marina Goineau inc.), un club nautique (Club nautique de Saint-Jean-sur-Richelieu) et l'Escadrille Fort-Saint-Jean. Deux entreprises offrent des croisières : les croisières du Haut-Richelieu et Croisières Charles Le Moyne.

Un projet de port de plaisance est proposé à proximité de l'embouchure amont du Canal de Chambly. La justification d'un tel projet doit être mesurée à l'aune de sa rentabilité à des fins touristiques.

Plage et accès à l'eau. À une heure de Montréal, les plages du lac Champlain à Venise-en-Québec ont déjà attiré de nombreux villégiateurs. Ses compétiteurs sont les plages de Plattsburg et la plage d'Oka, sur le lac des Deux-Montagnes. Malheureusement, la pollution d'origine agricole rend impraticable l'utilisation de la plage pour une grande partie de la saison touristique, ce qui a un impact direct sur sa fréquentation touristique.

La baignade dans le Richelieu n'est pas une activité recommandable mais il n'est pas exclu que d'ici quelques années cette activité soit réalisable.

⁵⁰ Groupe Viau. 1994. Développement et aménagement du réseau cyclable de la vallée du Richelieu, 42 pages.

⁵¹ Corporation du Pôle des Rapides. 2001. Enquête annuelle sur la fréquentation des pistes cyclables.

Événement touristique : l'International de Montgolfières. La ville de Saint-Jean-sur-Richelieu accueille L'International de Montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu (350 000 entrées), un événement d'envergure internationale, depuis une dizaine d'années. Seul événement d'envergure dans la MRC Haut-Richelieu, c'est aussi l'un des grands événements de la région touristique de la Montérégie⁵². La notoriété de cet événement le place dans une catégorie à part, au même titre que les grands festivals de la région de Montréal. Cet événement contribue grandement à développer la notoriété de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Accueil et information touristique. L'Office du tourisme et de congrès du Haut-Richelieu, localisé dans l'ancienne gare du CN à Saint-Jean-sur-Richelieu est un lieu d'accueil permanent. Dans la MRC H-R, des lieux d'accueil saisonniers sont installés à Saint-Paul-de-l'île-aux-Noix et à Venise-en-Québec. Le Tableau 3 présente des informations sur le financement de quelques offices de tourisme de la Montérégie.

TABLEAU 3 : Ressources des offices de tourisme (2003)⁵³

	Office du tourisme et des congrès du Haut-Richelieu	Tourisme Saint- Hyacinthe	Tourisme Bas- Richelieu	Suroît
Subvention MRC	189 400 \$	350 000 \$	Subvention CLD 25 000 \$	3 MRC 266 158 \$
Population MRC	102 000 habitants	80 000 habitants	50 000 habitants	101 000 habitants
Loyer	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Subvention salariale	± 23 000 \$	± 35 000 \$	± 30 000 \$	N/d
Cotisation	125,00\$ gratuit 93 membres	160,00\$ 220,00\$ ± 80 membres	Selon échelle 60 membres	130,00 \$
Employés permanents	3	5	4	4
Employés temps partiel	0	7	2	N/d

La fréquentation touristique. L'analyse de la fréquentation des bureaux d'information touristique situés le long de la rivière Richelieu donne des informations intéressantes sur l'achalandage touristique de ces MRC. La fréquentation du bureau d'information touristique de la MRC Haut-Richelieu était relativement faible comparativement à ceux de la MRC Vallée-du-Richelieu et même de celle de la MRC Bas-Richelieu.

⁵² Les autres événements principaux de la région de la Montérégie sont les Régates Molson Dry de Valleyfield, le Festival de la Gibelotte de Sorel et l'Exposition agricole et alimentaire de Saint-Hyacinthe.

⁵³ Compilations spéciales fournies par la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

TABLEAU 4 : Actes d'information touristique (de mai à octobre 2002) ⁵⁴:

Composante du corridor du Richelieu	Nombre d'actes	Part de l'ensemble (%)
MRC Haut-Richelieu	2 924	17
MRC Vallée du Richelieu	10 830	63
MRC Bas-Richelieu	3 322	20
Total	17 076	100

Un concurrent: la MRC La-Vallée-du-Richelieu. La MRC La-Vallée-du-Richelieu est en concurrence directe avec la MRC du Haut-Richelieu dans la recherche du dollar touristique. La consultation du site WEB⁵⁵ de la MRC La-Vallée-Richelieu, très bien organisé par ailleurs, permet de connaître rapidement l'offre touristique locale (équitation, activités nautiques, golf, randonnée pédestre, vélo, activités d'hiver) et de se renseigner sur les services offerts dans la MRC (hébergement, restauration, magasinage). La MRC La-Vallée-du-Richelieu opère deux bureaux d'information touristique, l'un permanent et l'autre saisonnier. Le bureau permanent est situé à Saint-Hilaire non loin de l'A-20 (sortie 113) et le saisonnier, non loin de l'A-10 (Sortie 29) dans Chambly. On retrouve sur le territoire de la MRC trois lieux historiques d'importance: à Chambly, le Lieu historique-national-du-Canada-du-Canal-de-Chambly et le Lieu-historique-national-du-Canada-du-Fort-Chambly et à Saint-Denis, la Maison des Patriotes. On y trouve aussi de nombreuses églises historiques. Les activités touristiques de la MRC sont surtout concentrées autour du bassin de Chambly et autour du mont Saint-Hilaire. Les efforts de promotion touristique semblent considérables. La concertation auprès des intervenants touristiques locaux, perçue suite à la consultation du site WEB paraît très active. La présence physique des lieux historiques nationaux (et les investissements qui vont avec) à Chambly de même que l'importance et la notoriété du Domaine Gault au mont Saint-Hilaire (Université McGill), sont deux éléments qui peuvent expliquer l'état d'avancement des outils de promotion touristique et la qualité des services offerts aux touristes.

Hébergement. Les chambres d'hôtels de la MRC Haut-Richelieu sont essentiellement localisées à Saint-Jean-sur-Richelieu (plus de 350). Elles sont fréquentées par une clientèle d'affaire. Il y avait récemment près de 1000 emplacements de camping dans le pôle Saint-Jean. Il y en a aujourd'hui environ 700. L'autre grande concentration est dans le pôle de Venise-en-Québec. Il existe un seul gîte touristique à Saint-Jean-sur-Richelieu (Au Chant d'oiseaux) et seulement trois autres dans toute la MRC.

Restauration. Il y a plusieurs dizaines de restaurants dans la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. Un seul s'affiche dans le guide touristique de la Montérégie (Le Samuel II). Il y peu de restaurants dans les autres parties du territoire de la MRC H-R. Par contre, le secteur du Mont-Saint-Grégoire se distingue par le nombre important de salles de réception (éablière) pour accueillir des groupes au printemps.

⁵⁴ Bureaux d'information touristique de la Montérégie, statistiques d'achalandage (mai à octobre 2002).

⁵⁵ <http://www.vallee-du-richelieu.ca/tourisme/>

Aéroport. L'aéroport municipal de Saint-Jean-sur-Richelieu permet d'accueillir des monomoteurs. On y transite aussi de la marchandise (fret). On y trouve une école de pilotage de monomoteurs et une école de pilotage de montgolfières.

Rues commerciales et centre d'achat. Il y a un centre d'achat majeur dans la MRC H-R, le Carrefour Richelieu à Saint-Jean-sur-Richelieu et deux centres secondaires : Halles de Saint-Jean et carrefour Laplante (Iberville). Plusieurs rues commerciales sont situées dans le centre ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

3.4.3 Portrait synthèse et positionnement face à l'offre touristique des territoires voisins

Localisée en amont des rapides du Richelieu, la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu est un territoire dont l'histoire est exceptionnellement riche en événements significatifs à l'échelle canadienne. L'International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu apporte une notoriété à la ville et à la région. C'est un événement complémentaire à la mise en valeur de la vallée du Richelieu, lieu historique unique en Amérique.

La municipalité de Saint-Jean-sur-Richelieu évolue dans un marché saturé pour les événements extérieurs à portée récréotouristique dans la région de Montréal. Elle fait aussi partie d'une région dont la performance touristique est traditionnellement faible malgré sa proximité de la grande région de Montréal. En effet, la région ne recueille que 1,5 % des recettes touristiques globales du Québec. Les 3/4 des recettes touristiques de la région sont d'origine endogène et le fait d'excursionnistes. Ce constat soutient le développement d'un réseau cyclable rejoignant le grand marché montréalais. La navigation de plaisance est limitée sur le Richelieu (7 000 passages sur le canal de Chambly) et rien ne permet d'envisager la croissance de cette fréquentation.

C'est au niveau de son attrait historique que le potentiel de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu est considérable. Par contre, les équipements et les aménagements que peuvent trouver les touristes à Saint-Jean-sur-Richelieu ne possèdent pas actuellement de pouvoir attractif ni de rétention auprès de la clientèle touristique. Le Lieu-historique-national-du-Canada-du-Canal-de-Chambly est le seul équipement possédant un effet structurant sur la clientèle touristique⁵⁶.

4.

⁵⁶ Marc Fauteux et Associés en collaboration avec Pensum Conseil Inc. 1997. Contexte récréotouristique régional, p15-16.

LE POSITIONNEMENT SOUHAITABLE

4.1 S'ADAPTER À LA NOUVELLE DONNE

Nous entrons dans une ère de mondialisation qui touche l'économie, mais aussi tous les éléments de la culture prise au sens le plus large. Nous passons d'une économie fondée sur les matières premières et l'énergie à une économie du savoir où l'éducation et la culture sont les piliers du développement. Les villes qui s'adapteront le mieux à cette nouvelle situation sont celles qui se distingueront par leur leadership et leurs attributs culturels.

Le patrimoine, ancrage culturel de la ville. Devant la menace de l'homogénéisation culturelle, la diffusion des connaissances et l'exploitation du patrimoine, sous toutes ses formes, prend une signification accrue comme élément d'ancrage culturel, tant pour le citoyen établi que pour le nouvel arrivant. Et dans la mise en oeuvre de cette nouvelle image, le rôle de la ville est essentiel dans la concertation pour les investissements, dans l'intégration de la dimension culturelle à la vie municipale et dans la nécessaire interface avec les gouvernements supérieurs.

Projeter l'image forte d'une ville gagnante, innovatrice et attractive. Le développement d'une image forte repose sur la qualité de l'offre urbaine: qualité architecturale et urbanistique, qualité du cadre de vie, qualité de l'offre culturelle, qualité des institutions artistiques et scientifiques, qualité des festivals, foires et congrès à vocation régionale, nationale et internationale. L'offre récréative de la ville doit aussi participer à sa qualification. La collectivité doit être bien intégrée au territoire complet de la ville. Les enjeux urbains sont interprétés selon de nouvelles normes esthétiques liées au patrimoine et à la cohésion sociale.

4.2 LA VISION: CE QUE SERA SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU DANS 25 ANS

Saint-Jean-sur-Richelieu, ville patrimoniale. La ville de Saint-Jean-sur-Richelieu est reconnue comme une ville patrimoniale d'intérêt national, dynamique et animée. Riche de 425 ans d'histoire humaine, politique, industrielle et militaire, sise au cœur du Corridor patrimonial international Champlain-Richelieu, elle présente des attraits riches et diversités. Que ce soit pour découvrir un jalon important de l'histoire nationale ou pour prendre un bain dans le dynamisme culturel québécois, la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu offre à ses citoyens et à ses visiteurs un ensemble diversifié de moyens et de ressources pour leur permettre de vivre une expérience culturelle unique en Amérique.

Une importante production culturelle originale est produite par des entreprises et des artistes établis dans la région de Saint-Jean-sur-Richelieu. Une vie culturelle intense, offerte dans des lieux bien adaptés est soutenue tant par l'activité de nombreux groupes et associations de protection et de mise en valeur du patrimoine que par les associations qui présentent des productions contemporaines.

Le caractère bucolique de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, cet heureux mariage entre un territoire dont la majeure partie est consacrée à une production agricole intensive et un noyau fortement urbanisé est accentué par le soin apporté par la collectivité à la protection des

paysages construits autour des rivières Richelieu et l'Acadie. La qualité des espaces publics et des équipements collectifs facilement accessibles sur l'ensemble du territoire de la ville, favorise la pratique d'activités récréatives et sportives essentielles au maintien d'une population en forme et en santé.

Plusieurs entreprises dynamiques, actives dans le domaine du savoir, soucieuses de la qualité de vie de leurs employés, se sont établies à Saint-Jean-sur-Richelieu. Les vieux quartiers de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu accueillent les nouvelles populations et les nouvelles entreprises qui la caractérisent aujourd'hui. Cette transformation s'est effectuée en assurant la mixité sociale des quartiers centraux et en favorisant l'adaptation du bâti patrimonial. Les ménages composés de personnes âgées ou de familles plus jeunes, nucléaires ou recomposées, trouvent dans le centre-ville de Saint-Jean-sur-Richelieu la majeure partie des équipements, des commerces et des services nécessaires à leurs activités.

L'offre de services récréatifs de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu est bien hiérarchisée. Tous les secteurs sont bien desservis et tous les citoyens ont facilement accès à un réseau d'espaces ouverts permettant la contemplation d'une faune et d'une flore diversifiée tout en pratiquant une activité comme la marche, le vélo ou le ski de randonnée.

Les associations patrimoniales sont très actives sur le territoire de Saint-Jean-sur-Richelieu et adéquatement soutenues par la municipalité. Grâce aux initiatives de plusieurs de ces associations, de nombreux attraits patrimoniaux ont été identifiés et mis en valeur. Le parc commémorant le passage de Champlain à l'île Sainte-Thérèse est devenu un attrait touristique majeur de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. Le rayonnement de la ville s'exprime par le dynamisme des associations soutenues par un membership dont la provenance est continentale. Cette activité est perceptible par la quantité appréciable de réunions, colloques, congrès et conférences tenues à l'année longue dans la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

4.3 COMMENT EFFECTUER CETTE TRANSFORMATION

Nous proposons ici une approche générale de mise en œuvre de la vision proposée. Il est utile de rappeler que notre étude a permis d'établir que l'état de la desserte municipale en termes d'équipements collectifs culturels et récréatifs est, dans l'ensemble, adéquate. Par conséquent, il nous apparaît pertinent de proposer que les grandes lignes du plan de travail qui suit deviennent les priorités municipales en matière de récréation, de culture et de tourisme d'ici 2009.

En effet, l'approche repose d'abord sur la reconnaissance du momentum créé par la préparation des fêtes commémorant l'expédition de Champlain sur le Richelieu en 1609. Nous savons que les instances gouvernementales canadiennes et américaines concernées, ainsi que divers groupes sont actuellement mobilisés dans la recherche d'interventions structurantes pour souligner l'événement et marquer durablement le territoire.

La Ville de Saint-Jean devrait donc saisir ce momentum pour lancer les opérations structurantes suivantes et se gagner à cette fin l'aide des paliers gouvernementaux et celle de partenaires privés et publics :

- ❑ L'adoption d'un concept de mise en valeur patrimoniale.
- ❑ La mise en œuvre de mécanismes incitatifs et réglementaires pour favoriser la réalisation du concept.
- ❑ La mise en œuvre d'une stratégie de dynamisation de l'offre culturelle et récréative.
- ❑ Associer le tourisme à la mise en valeur de Saint-Jean-sur-Richelieu.

4.3.1 Le concept : Saint-Jean-sur-Richelieu, carrefour patrimonial du bassin du Richelieu à l'horizon 2009

Afin d'illustrer comment quelques interventions structurantes peuvent transformer l'image de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, nous proposons un concept de mise en valeur patrimoniale qui pourrait se réaliser d'ici 2009. Ce concept s'appuie sur les forces et le potentiel réel de ce territoire. Il articule des corridors patrimoniaux, un centre ville historique, un noyau villageois et un parc régional commémoratif sur l'île Sainte-Thérèse. Pourquoi 2009 ? C'est le 400^e anniversaire du passage de Champlain à Saint-Jean-sur-Richelieu. Tous les gouvernements supérieurs sont déjà sensibilisés et intéressés à marquer cette date historique. Qui plus est, les discussions préliminaires convergent sur la nécessité de réaliser des projets structurants dans le corridor du Richelieu !

Revitalisation du cœur historique de Saint-Jean, de chaque côté du Richelieu. Des études plus poussées permettront d'établir un périmètre signifiant. Des travaux de revitalisation devront être entrepris dans ces vieux quartiers avec un encadrement architectural strict, lequel devra avoir été précédé par une analyse approfondie des besoins en espaces et équipements pour maintenir, dans ces quartiers, une mixité sociale essentielle au succès d'un centre-ville habité et dynamique.

Reconnaissance de la rivière Richelieu comme corridor patrimonial. Le concept propose la protection et la mise en valeur de la rivière et ses îles, de sa plaine inondable et des routes qui la longent, ainsi que des vieux quartiers d'Iberville et de Saint-Jean-sur-Richelieu. Enfin, le concept englobe le projet de parc commémoratif historique de l'île Sainte-Thérèse.

Reconnaissance de corridors patrimoniaux locaux. Les corridors locaux comprennent la rivière l'Acadie et une partie de ses affluents, plusieurs affluents du Richelieu, des boisés d'importance et quelques parties de routes patrimoniales sur le territoire de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. Établis en grande partie en milieu agricole, ces corridors identifient les parties du territoire possédant une valeur patrimoniale remarquable.

Préservation du noyau patrimonial villageois de L'Acadie, au cœur du corridor patrimonial local.

Intégrer conservation du patrimoine et agriculture. La préservation des ressources patrimoniales identifiées dans le territoire agricole va nécessiter une bonne concertation avec les principaux intervenants sur ce territoire, les agriculteurs. Les orientations de conservation devront être inscrites au schéma d'aménagement de la MRC Haut-Richelieu.

Utiliser des outils novateurs. La mise en valeur des ressources patrimoniale au cœur du territoire agricole va nécessiter le développement et l'utilisation d'outils novateurs. Ces outils existent (paysage humanisé, servitudes de conservation, corridors forestiers, etc.) et peuvent être utilisés à Saint-Jean-sur-Richelieu. Cette mise en valeur permettra à la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu d'offrir à ses citoyens un réseau d'espaces ouverts de grande qualité, à un coût marginal et dans le respect des droits des agriculteurs.

Consolidation du réseau cyclable régional. Bien identifier et bien relier entre eux les trois grands axes cyclables régionaux au centre-ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. Faire de cette intervention un outil structurant de la revitalisation du centre-ville.

Créer le Parc commémoratif de l'île Sainte-Thérèse. Situé au cœur du corridor patrimonial, en haut des rapides Mille-Roches, une partie de l'île Sainte-Thérèse a évité le développement immobilier. L'implantation d'un parc commémoratif d'envergure régionale (et même nationale) sur ce site constituerait un atout majeur pour le développement d'un attrait historique et touristique significatif.

Intégrer les aménagement nautiques aux vieux quartiers de Saint-Jean. La saison de navigation de plaisance est très courte et le volume de plaisanciers est très restreint. L'importance de la navigation de plaisance comme source de revenus et d'activité touristique pour une ville comme Saint-Jean-sur-Richelieu est modérée. Les équipements et les aménagements nautiques de Saint-Jean-sur-Richelieu doivent être conçus modestement et intégrés à la mise en valeur patrimoniale des vieux quartiers dans le contexte du Corridor patrimonial Champlain-Richelieu.

Espace pour le plan concept

4.3.2

Les mécanismes incitatifs et réglementaires

Doter Saint-Jean d'une politique du patrimoine bâti. Pour affirmer son identité patrimoniale, la Ville doit décider d'élaborer et de mettre en oeuvre, une politique du patrimoine bâti cohérente avec son plan d'urbanisme. La Ville doit s'assurer que les équipements, institutions et attraits de Saint-Jean-sur-Richelieu soient mis en valeur et intégrés à l'offre patrimoniale du Corridor international Champlain-Richelieu.

Adopter une stratégie d'aménagement urbain axée sur la mise en valeur du patrimoine de Saint-Jean. Le patrimoine bâti apparaît comme le canal privilégié pour penser et orienter le renouveau urbain de la Ville. Il appartient à la Ville de situer clairement le patrimoine bâti au cœur de son action, notamment dans le cadre du plan d'urbanisme, de la réglementation, des permis, des exigences de qualité des projets et des critères de design urbain (Affichage, signalisation, mobilier urbain).

Intégrer les besoins socio-sanitaires dans la vision et le programme de revitalisation du cœur historique de Saint-Jean. Les vieux quartiers sont aussi des lieux où se retrouvent une grande partie des personnes nécessitant une aide de la collectivité. La transformation des vieux quartiers doit s'effectuer conjointement avec des interventions socio-sanitaires cohérentes, en collaboration avec les intervenants des gouvernements supérieurs et ceux du CLSC-CHSLD pour maintenir et intégrer les populations fragiles au centre de la ville, à proximité des services essentiels.

4.3.3 La dynamisation de l'offre culturelle et récréative

Adopter une politique culturelle municipale. Afin d'harmoniser l'action culturelle au sein de la Ville et d'intégrer la préoccupation culturelle à tous les champs d'intervention municipaux, notamment ceux de l'aménagement urbain et du développement économique, il est nécessaire de doter la Ville d'une politique culturelle. Cette politique doit privilégier les approches transversales, veiller à la complémentarité des rôles et des responsabilités entre tous les services centraux concernés par la culture, et doter la Ville de mécanismes qui vont en assurer la mise en oeuvre efficace et efficiente.

Animer les intervenants. La ville assurera le rôle de catalyseur afin de faciliter l'émergence de partenariats plus larges et à plus long terme. Elle mettra en place des structures de consultation et de participation à la vie culturelle. Elle favorisera la concertation de l'action de tous les intervenants et organisera l'action municipale de façon à maximiser l'apport des milieux culturels.

Multiplier les possibilités d'accès aux arts, à la culture et aux loisirs. La ville devrait se doter d'une stratégie d'accès aux arts et à la culture à long terme qui conjugue l'action des bibliothèques (municipales, scolaires et autres), du loisir culturel et du réseau de diffusion (privé et public) afin d'améliorer l'accès à la culture et aux arts sur le territoire de la Ville. À cette fin, elle favorisera la consolidation des réseaux et la production d'une programmation soignée. Elle encouragera la pratique culturelle et la fréquentation de ses lieux de diffusion en adaptant son offre de services et son approche des diverses clientèles, en prêtant une attention particulière aux

groupes traditionnellement plus difficiles à rejoindre. Afin de faire du loisir un véritable instrument de soutien au développement de la personne sur le territoire de Saint-Jean, la Ville devrait développer des partenariats misant sur le partage des ressources physiques, humaines et financières de la Ville, du CEGEP Saint-Jean-sur-Richelieu, du Campus Fort-Saint-Jean et de la commission scolaire Saint-Jean-sur-Richelieu pour offrir un programme élaboré et intégré d'activités sportives, culturelles et de formation ciblant notamment la clientèle d'âge scolaire. Ce développement de l'offre en activités de loisir devrait se réaliser en tenant compte des besoins nouveaux émergeant du vieillissement de la population et se moduler aux disparités socio-économiques entre les secteurs de la Ville, disparités déterminant des intérêts et des besoins distincts par quartier.

Faire de la bibliothèque le cœur culturel de la ville. La Ville devrait transformer l'image des bibliothèques pour qu'elles soient perçues comme des lieux d'échange, de sociabilité et de convivialité essentiels auprès de tous les publics. Elle devrait chercher à mieux connaître les publics qu'elle veut sensibiliser à la fréquentation des bibliothèques, afin d'accroître cette fréquentation et non seulement la consommation de ceux qui les fréquentent déjà. Ce nouveau rôle pourrait être réalisé par différents moyens adaptés aux besoins et qui varieront entre une augmentation des heures d'ouverture, la diversification des collections, l'adaptation des services et une meilleure desserte des secteurs / quartiers. Ce dernier objectif pourrait être atteint grâce à un réseautage effectué avec les bibliothèques scolaires.

4.3.4 Associer le tourisme à la mise en valeur de Saint-Jean-sur-Richelieu

Développer le secteur des congrès, conférences et autres activités. Plusieurs associations tiennent déjà dans la Ville des activités sportives et des activités culturelles qui génèrent des retombées économiques appréciables. Le caractère patrimonial de la Ville, la structure de ses équipements touristiques, son dynamisme, celui des associations actives sur son territoire ainsi que ses dimensions humaines en font un lieu exceptionnel pour tenir des activités régulières liées au patrimoine. Ces activités peuvent être d'envergure régionale, nationales et même internationales.

Faire de l'International de Montgolfière un vecteur de diffusion d'information. L'International de Montgolfière possède une notoriété reconnue. Ce festival peut être un vecteur de la diffusion de l'information sur l'identité patrimoniale de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. Cet événement est une occasion exceptionnelle pour faire la promotion de l'identité patrimoniale de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et de ses ressources. Il doit être l'occasion de présenter la Ville pour des excursions et des courts séjours à l'année.